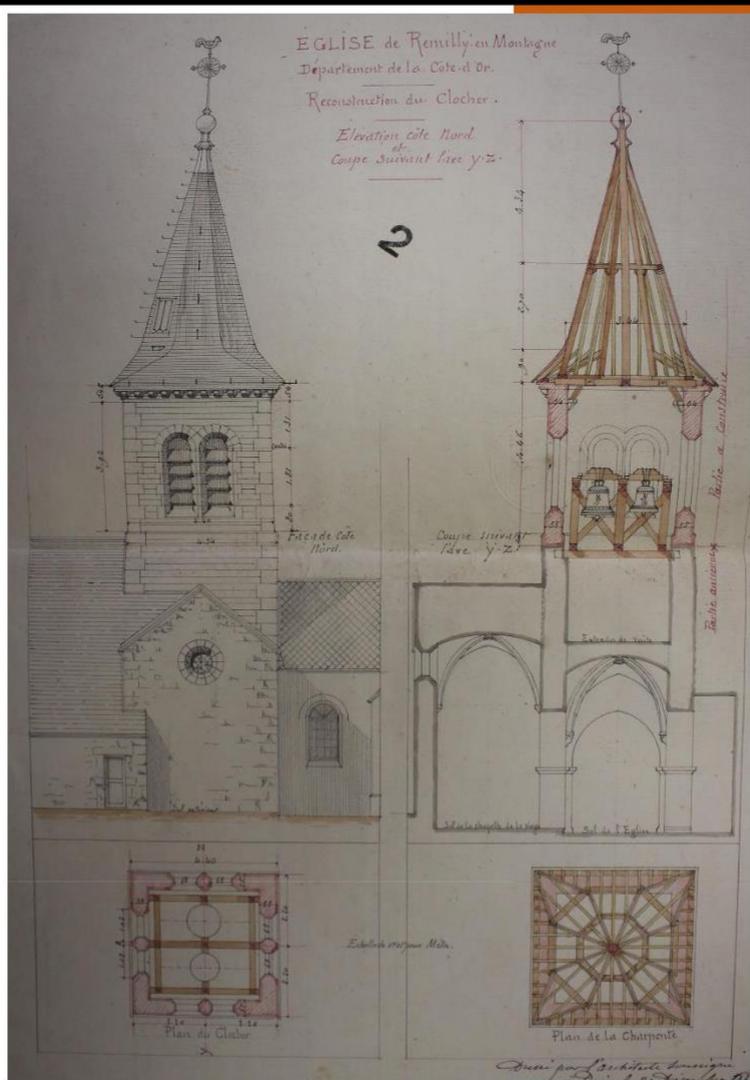


2021

L'église de Remilly-en-Montagne Synthèse historique



Céline Berrette Historienne du Patrimoine

47 rue Marceau, 21000 Dijon-06 98 65 18 07

berrette.celine@neuf.fr

12/02/2021

Sommaire

Sommaire	2
Tables des illustrations	3
Description générale	5
Une position de hauteur et excentrée	5
Architecture de l'église	6
L'église originelle	11
Les premières mentions	11
Les bénédictins de Saint Bénigne	12
La construction de la chapelle sainte-Anne : fondation des Fontette (ou Fontettes)	13
Les principales modifications faites à l'église « primitive »	17
Les premiers travaux : chapelle et chœur	17
L'édification des sacristies	18
La reconstruction de la nef par Auguste Sirodot – 1841-1848 : une étape cruciale	20
Le projet initial	20
Abandon de la voûte à la Philibert Delorme	22
Les plans d'Auguste Sirodot	23
La fin des travaux de reconstruction	28
Démolitions et reconstructions, entretien de l'édifice de 1861 à nos jours	30
Les travaux de 1861 à 1878 dont l'agrandissement de la sacristie	30
1866 - Agrandissement de la sacristie du chevet	32
La reconstruction de la partie supérieure du clocher 1891-1894	34
Plans	35
1891 - La reconstruction de la chapelle et les travaux de la nef	39
Les travaux récents	39
Bibliographie	42

Tables des illustrations

Figure 1 Vue de l'église ©Géoportail	5
Figure 2 Cadastre napoléonien, ADCO 3 P 520-5, 1829	5
Figure 3 Autel privilégié, chapelle de la Vierge	7
Figure 4 Voûte de l'avant-chœur	7
Figure 5 Culot sculpté	8
Figure 6 Culot à figure humaine	8
Figure 7 Le chœur	9
Figure 8 Clef de voûte du chœur	9
Figure 9 Clôture du chœur	9
Figure 10 La niche du chœur	10
Figure 11 La chapelle sainte-Anne	10
Figure 12 Caveau de la chapelle sainte-Anne	14
Figure 13 Clef de voûte de la Chapelle sainte-Anne	15
Figure 14 Charpente à la Philibert Delorme	21
Figure 15 Plan d'ensemble de la reconstruction de la nef	23
Figure 16 Plan de l'église en 1841	24
Figure 17 Coupe longitudinale de la nef	25
Figure 18 Façade principale	26
Figure 19 Coupe transversale de la nef	27
Figure 20 Plan de reconstruction de la nef et mentions et signature d'Auguste Sirodot	28
Figure 21 Vestige d'une ouverture bouchée : 16e siècle ?	29
Figure 22 Culot et départ de voûte	30
Figure 23 Fenêtre mur ouest de la chapelle de la Vierge	31
Figure 24 Mur nord de la chapelle de la Vierge	31
Figure 25 Plan de l'agrandissement de la sacristie en 1866- ADCO, 2 O 520-7	33
Figure 26 Reconstruction du clocher : Elévation côté Nord et coupe suivant y - z.	35
Figure 27 Plan de coupe y-z	36
Figure 28 Façade Nord	37

L'église de Remilly-en-Montagne est dotée d'une belle position géographique, son origine remonte au 13^e siècle mais a subi des adjonctions ou reconstructions et des modifications du 16^e siècle à nos jours. Les archives qui demeurent sont conservées à la fois aux archives départementales de la Côte d'Or et en la commune de Remilly.

Du 13^e siècle et ce jusqu'en 1545, nous n'avons quasiment aucunes archives qui nous auraient apporté des éléments à propos de la fondation de l'édifice et la construction primitive. En 1545, un texte conservé dans le fonds de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, sous la cote 1 H 893 est le texte le plus ancien conservé, n'a jamais été étudié par aucun historien. L'étude révélera le contenu de ce texte tout comme il révèle le secret de la construction et fondation de la chapelle seigneuriale de l'église de Remilly.

Les archives sont plus nombreuses à partir de la fin du 17^e siècle jusqu'à nos jours, même si nous rencontrons des lacunes telles que l'absence ou le peu de documents de la fabrique qui gérait à l'époque moderne les travaux de l'église et la période du début du 20^e siècle, des années 1900 à 1969 où il ne subsiste aucune trace de travaux à l'exception d'une verrière au fronton de la porte d'entrée de la nef, dédiée aux morts pour la patrie en 1914-1918 et quelques autres vitraux de la nef.

À partir du 18^e siècle, il subsiste quelques inventaires des ornements et du mobilier présent en l'église mais il n'y a quasiment aucun texte présentant les décors intérieurs de l'édifice et notamment ceux du chœur et de la chapelle de la Vierge.

Ainsi cette étude est principalement axée sur l'architecture de l'église. Dans un premier temps, nous reviendrons sur sa fondation, nous tenterons d'apporter des éléments nouveaux notamment sur la construction de la chapelle. Dans un second temps, nous ferons part des principales modifications faites à l'édifice et notamment des ajouts des sacristies. Il sera fait état dans une troisième partie de la reconstruction de la nef en 1841-1848, puis enfin dans une quatrième partie fera état des démolitions et reconstructions, ainsi que des travaux d'entretien réalisés jusqu'à nos jours.

Description générale

Une position de hauteur et excentrée

L'église actuelle de Remilly-en-Montagne est située un peu à l'écart du village, sur les hauteurs, formant avec l'enclos du cimetière et son presbytère comme un éperon entouré de chemins et routes.



Figure 1 Vue de l'église ©Géoportail

Le cadastre napoléonien en 1829 démontre la même spécificité.



Figure 2 Cadastre napoléonien, ADCO 3 P 520-5, 1829

Selon certains érudits locaux, la position de cette église s'expliquerait par la fréquentation des lieux par des Carmes au 13^e siècle, qui auraient emprunté, pour y accéder, un chemin assez raide, nommé « chemin des carmes » encore aujourd'hui et qui est un accès principal à l'église. Le nom de la rue correspondrait donc à son usage.¹ Est-ce parce que les carmes qui étaient

adeptes de contemplation et s'adonnaient à la prière silencieuse, auraient eu l'avantage de fréquenter un endroit plus isolé du reste du village ?

Toutefois, la présence de l'Ordre des Carmes dans la commune n'est pas prouvée. La position dominante de l'église dans le village la rendait plus visible des habitants de la paroisse, elle occupait une position stratégique dans le fief de Sombernon duquel la seigneurie de Remilly dépendait. Le seigneur de Remilly possédait également, « une masiere seignorialle en desert ou il y a encore ung grand pignon de piarre et y a deux chemynee de chacun adroit une ; les fossez autour de ladicte masiere, appelee la court de Froloiz...". La maison, dénommée « Cour de Frolois », se trouvait au bas de la rue de Chaux, avec un grand pignon de pierre, deux cheminées, et des fossés tout autour.²

La position haute permettait également de s'éloigner du cours d'eau et d'avoir une vue plongeante sur la vallée. A-t-on craint d'éventuelles inondations de la Sirène ? Aucune crue de ce ruisseau alimenté par trois rus n'a semble-t-il été signalé depuis des temps immémoriaux.

L'édifice positionné, l'histoire a marqué son architecture.

Architecture de l'église

L'église est de plan allongé, au chevet plat, avec une chapelle seigneuriale adjacente au nord - nord-est du chœur. Deux sacristies sont présentes, l'une adossée au chevet (le chœur) et la seconde, entre la chapelle seigneuriale et un contrefort de la nef s'appuyant sur le mur nord de cette dernière. Le clocher carré surmonté d'une flèche couverte en ardoises est bâti au-dessus de la croisée de la 5^e travée de la nef. L'église est couverte en tuiles dans son ensemble à l'exception notable de son clocher et sacristie.

La nef à vaisseau unique comporte cinq travées couvertes d'une fausse voûte d'arêtes en plâtre et lattis, avec arcs doubleaux en forme d'anse de panier à intrados mouluré, des pilastres à chapiteau mouluré.³ Deux autels latéraux ont été aménagés dans la nef principale. Une porte en façade occidentale et une seconde porte côté nord permettent l'entrée dans celle-ci. Les murs sont percés de larges fenêtres munies de verrières dont certaines d'entre-elles sont signées ou dédicacées par les donateurs : LABOREY-METZGER ; 10 juin 1900 Madeleine Rachet, François Derepas et Anne Javelle 1901 pour les verrières du mur sud et A LABOREY et R LABOUE et J PH BESNARD à Chalon-sur-Saône pour le mur nord.

La cinquième travée de la nef forme une travée d'avant-chœur, avec contre le mur nord un autel « privilégié » dédié à la Sainte Vierge et contre le mur sud un confessionnal.

L'autel privilégié se définit comme un autel d'une des chapelles secondaires de certaines églises catholiques où, par indult pontifical, une messe pour le repos des défunts (une messe des morts) pouvait être célébrée quelle que soit la fête liturgique du jour.

¹ Bernard Lanier, Remilly-en-Montagne, Cahier du Mesmontois n° 15, 1985, p 48

² ADCO, E 0855. Élément cité dans la base des châteaux du CECAB.

³ Une description précise est rédigée dans « L'inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France – Commission Régionale de Bourgogne, Côte-d'Or, canton de Sombernon, p 332-335.



Figure 3 Autel privilégié, chapelle de la Vierge

L'indult pontifical est une dérogation à la loi, accordée par le pape ou le Saint-Siège, qui dispense du droit commun de l'Église catholique, soit une communauté de fidèles, soit un particulier. En l'occurrence, ce sont peut-être les bénédictins de Dijon dont la chapelle dépendait au même titre que l'église dépendait de la baronnie de Sombernon, qui en ont eu l'usage.⁴

La travée d'avant-chœur est voûtée d'ogives et flanquée d'arcs brisés diaphragmes supportés par des piliers à impostes. Cette voûte repose sur des culots sculptés de figures anthropomorphes.⁵



Figure 4 Voûte de l'avant-chœur

⁴ ADCO, G 10, Déclarations des biens ecclésiastiques et des communautés en 1728 transcrite en 1732, P. 363 recto.

⁵ Description reprise de celle de « L'inventaire général... ».



Figure 5 Culot sculpté



Figure 6 Culot à figure humaine

Le chœur qui succède à la travée d'avant-chœur possède une voûte de style gothique avec une clef de voûte peinte (la peinture semble récente), il est surélevé d'une marche et fermé par une clôture liturgique. Le maître-autel s'appuie sur le mur oriental, et une niche au style gothique est sculptée dans le mur sud. Le mobilier et notamment le calice mis sous vitrine démontrent une certaine richesse de l'église. La baie du chœur est de style gothique flamboyant.



Figure 7 Le chœur

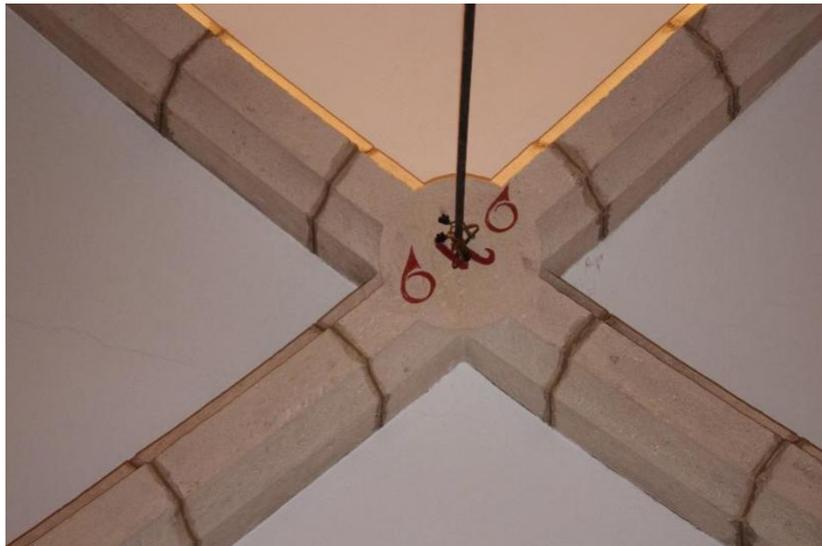


Figure 8 Clef de voûte du chœur



Figure 9 Clôture du chœur



Figure 10 La niche du chœur

La chapelle seigneuriale ouvre sur le chœur par une arcade en plein-cintre dont le piédroit gauche est chanfreiné. Dédicée à sainte-Anne, elle est également voûtée d'ogives et les retombées s'appuient sur des culots sculptés et blasonnés de la famille qui l'a fondée : les Fontette.



Figure 11 La chapelle sainte-Anne

Les décors peints de la chapelle privilégiée, et ceux du chœur semble avoir été réalisés ultérieurement aux 18^e- 19^e siècles.

Les sacristies ont été ajoutées aux 18^e et 19^e siècles. Le clocher actuel a été repris sur la base de l'ancien en 1891. À l'origine, il était sans doute un simple clocher carré avant la mise en place de la flèche. On ne peut savoir de quand il datait exactement, peut-être de la même époque que le chœur au 16^e siècle.

En outre, les mentions de travaux antérieures au 18^e siècle sur cette partie de l'édifice sont fort rares, ce qui n'aide pas à une datation précise du clocher qui fut alors modifié.

La configuration actuelle de l'église s'explique par son histoire qui la fit évoluer du 13^e siècle à nos jours.

L'église originelle

Les premières mentions

La première mention du village de Rémilly apparaît sous la forme latine de *Rumileium*, entre 1140 et 1163, dans les archives de l'Abbaye de la Bussière. En effet, Warnier de Somberton, seigneur de Rémilly, père de la lignée des seigneurs de Somberton est le fondateur de l'abbaye.

En 1169, l'église apparaît dans le texte de la donation du Pape Alexandre III au Chapitre de Saint Mamès de l'évêché de Langres, don d'une partie de l'édifice accompagné de quelques autres églises locales : Gisse-sur-Ouche, Agey et Sainte Marie.

Au 12^e siècle, le curé était donc nommé par le chapitre de Langres. Du 14^e au 16^e siècle, les seigneurs de Remilly tiennent leur fief du seigneur de Somberton. Le fief est alors dit mouvant de celui de Somberton. En 1381, l'écuyer Guillaume Bugnot, rend foi et hommage à Claude de Montagu, au nom de Gérarde, fille du défunt Guiot de la Tour Guiot.⁶ En 1434, le fief passe aux mains de la famille de Fontette. Mais plusieurs autres seigneurs en possèdent également quelques terres et droits affiliés. Dès 1470, on retrouve Jean de Fontette seigneur de Verrey avec Guy de Pontailler seigneur de Chalenier, Pierre de Rougemont seigneur d'Agey et de Mâlain, Jean de Mandelot seigneur de Verneret qui détiennent des droits seigneuriaux sur les terres de Remilly.⁷ Georges et Hugues de Fontette son frère sont mentionnés en 1476, puis aux environs de 1490 Jean, Guillaume au début du 16^e siècle se succèdent à la tête de leur part de la seigneurie.

En 1506, Jacques Dinteville, seigneur d'Eschanay, de Commarin et de Villeneuve ; qui a épousé Alix de Pontailler possèdent des terres et droits seigneuriaux à Remilly.⁸ Alix ayant vraisemblablement reçu Remilly en dot, Jacques de Dinteville en devint donc bénéficiaire. En 1550, les Fontette délaissent leur seigneurie. En 1616, elle passe entre les mains de Noël Brulart, seigneur de Somberton qui devient l'unique seigneur de Remilly. La seigneurie dépend donc de la baronnie de Somberton et de la famille Brulart jusqu'en 1764 date à laquelle la seigneurie est transmise par héritage au Marquis de Vichy.

Dans ce contexte historique de seigneurs multiples, le chœur et une chapelle sont reconstruits avec certitude, pour le clocher et la nef, il n'en est pas de même. Le clocher dans sa forme actuelle pourrait dater de la même époque que le chœur mais la nef qui existait au 13^e siècle, et probablement encore au 15^e et 16^e siècle n'existe plus aujourd'hui et nous n'en connaissons pas la forme. Sous le vocable de saint-Pierre-ès-Liens, l'église dépendait du doyenné de Somberton, du bailliage d'Arnay-le-Duc et de l'officialité et parlement de Dijon

⁶ ADCO, E 857

⁷ D 2 348 p 3

⁸ ADCO, E 856

pour ce qui concernait la justice et l'administration. Toutefois les bénédictins de Dijon ont également joué un rôle important notamment en tant que décimateur.

Les bénédictins de Saint Bénigne

Outre les droits prélevés par les seigneurs de Sombernon et de Remilly qui en avaient possession, des dîmes étaient aussi perçues par l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon, et ce jusqu'au 18^e siècle. Le fils de Garnier de Mâlain, seigneur de Sombernon, Halinart (990-1052) était abbé de saint Bénigne à Dijon en 1031. Le lien entre Remilly et Saint Bénigne provient sans doute des relations étroites entretenues entre les seigneurs de Sombernon et l'abbaye à ses débuts. Les droits des abbés de saint Bénigne se sont donc perpétués jusqu'à la révolution française.

L'autre partie des dîmes était perçue par le curé. Le sieur *Gouion* (Goujon), curé en 1693, déclare « jouir de la dixme qui produit 15 à 16 émines de tous grains ». ⁹ En outre il jouit d'un patrimoine de 9 jounaux de terres arables et d'un journal de vigne avec la maison curiale » et « que pour les fonctions il jouit de 5 ouvrées de vignes et d'une soyture de preys et de deux journaux de terres arables ». Le curé dispose d'un revenu et de rentes en nature confortables pour subsister. En 1719, les religieux de saint Bénigne abandonnent les dîmes au profit du curé qui devient seul décimateur de la paroisse.¹⁰ En réalité, le curé de la paroisse détient la portion congrue des dîmes, une partie seulement des dîmes lui revient. Entre 1763 et 1779, une série de courriers échangés avec les Bénédictins de Dijon mentionne cette portion congrue.¹¹

En 1791, un document¹² rédigé sous forme d'un traité, le 21 février 1778 entre le curé de Remilly, Monsieur Rameau et les bénédictins de Dijon entérine un accord dans lequel le curé accepte la portion congrue de 700 livres, c'est-à-dire la réversion d'une part des dîmes qu'ils percevaient.

Les bénédictins ont un rôle important avant le 18^e siècle, ils ont la charge des réparations du chœur et du clocher de l'église d'après la lettre du curé Rameau adressée à M. Arnaude procureur de l'abbaye royale de messieurs les bénédictins à Dijon, le 8 janvier 1763. Il y mentionne des réparations faites au clocher de l'église. Deux quittances, l'une du 5 septembre 1763 et l'autre du 20 octobre sont présentées aux bénédictins pour la couverture du clocher et les piliers du chœur, « les deux ouvrages sont actuellement solides et de durée », pour la somme de 48 livres. Les bénédictins payent donc les ouvrages réalisés sur le chœur et le clocher.

Le 16 septembre 1792, une lettre du district d'Arnay-sur-Arroux cite une pétition tendant à obtenir la cession de la chapelle du rosaire érigée dans la paroisse dudit lieu. Cette dénomination pourrait s'appliquer à la chapelle Sainte Anne dont le curé est également le desservant mais aussi éventuellement à la chapelle de la Vierge. La chapelle sainte-Anne a été fondée par les seigneurs de Sombernon aux environs de 1515. Mais à l'époque un chapelain en a la charge. Elle ouvre sur le chœur qui sans doute la précède de peu dans sa construction. Le style architectural des deux parties de l'église est assez semblable. La paternité de cette fondation est attribuée aux Fontette.

⁹ ADCO, G 10, folio 188 verso.

¹⁰ ADCO, G 10.

¹¹ ADCO, 1 H 893.

¹² ADCO, 1 Q 797.

La construction de la chapelle sainte-Anne : fondation des Fontette (ou Fontettes)

C'est à l'époque de la seigneurie des Fontette que l'église du 13^e siècle a largement été modifiée notamment par la construction d'un nouveau chœur et la fondation de la chapelle sainte-Anne.

Le document fondateur de cette chapelle n'est plus mais un texte conservé aux archives départementales de Côte-d'Or, dans le fonds de l'abbaye Saint Bénigne, permet d'en dater l'édification entre 1510 et 1526.

Les seigneurs de Fontette doivent prouver que la chapelle leur appartient face aux sieurs de Somberton, une enquête est menée et des témoins auditionnés, le 10 janvier 1546.¹³

L'enquête mentionne des arbitrages à l'encontre du cardinal de Givry qui en sa qualité de tuteur des enfants du seigneur et de la dame de Somberton représente la partie adverse aux Fontette. Les témoins sont interrogés « pardevant le praticien Philibert Chenelon commissaire député en présence de maître Guillaume de Montsalon et Philibert Cochier en la maison et demeure de Guillaume Fléaul dudit lieu » et devant Andrey de Fontettes escuier seigneur dudit lieu assistant avec un frère Guichard de Beaulvoisin son beau-frère procureur » au nom de Jean et Guillaume de Fontette les enfants du défunt Jean. André de Fontette est le fils de Guillaume.

Les témoins auditionnés sont : Michel Voulu, laboureur, âgé de 60 ans ; Huguenin Collardot, natif de Remilly, âgé d'environ 60 ans ; Perrin Arnoul, 80 ans ; Philibert Sirandrey, 50 ans ; Pierre Mercusot, laboureur à Remilly, âgé de 50 ans environ ; Huguenin Marguerot vigneron demeurant à Remilly, 60 ans ; Jacobt (Jacob) Cussey vigneron et huilier demeurant à Remilly et âgé de 50 ans ; Estienne De Repas, laboureur et vigneron demeurant à Remilly, 60 ans, procureur pour l'église des seigneurs de Fontette pendant 14 ans, Philibert Morelot *tixerand* de *thoille* (tisserand) de Remilly, âgé de 60 ans, et le dernier Philibert Moreaul dit Lauroy, vigneron de Remilly, âgé de 45 ans.

Ils attestent plusieurs points dont la fondation par la famille de Fontette de la chapelle dédiée à sainte-Anne (devenue aujourd'hui chapelle des hommes bien que ce nom n'apparaisse dans aucun document officiel ancien et seulement très tardivement en 1891).

La fondation selon ces témoignages a été financée grâce à la mainmorte de Mongeot Colardot. Ce droit de mainmorte donne la possibilité à un seigneur de récupérer les biens d'un vassal à son décès, ou bien plus largement de percevoir un droit ou bénéfice au moment du décès d'un homme à son service. Mongeot Colardot est sans doute décédé sans descendance, et le seigneur a ainsi pu récupérer ses biens. Ajoutés à d'autres de ses biens, il a pu fonder la chapelle et son service.

Michel Voulu témoigne : « Guillaume de Fontette seoit environ trente ans quil fist faire et édifier une chappelle en leglise audit Remilly en lhonneur et reverence de Madame sainte Anne en laquelle ledit Guillaume fist mettre et inhumer le corps dudit feu Jehan de Fontettes qui estoit devant le grant autel de ladite église ledict savoit pour ce quil a vehu ledict de Fontettes payer plusieurs fois les charretées perriers et aultres qui ouvroient a la dicte chappelle et luy qui deppose en a receu argent de luy pour luy avoir charrié de la pierre et paroît aussi quil a dit avoir esté present à ayder à oster le corps dudit feu Jehan de Fontettes estant alevant au grant austel comme il en est et le mestre au charnier estant en ladite chapelle[...] ».

¹³ADCO, 1 H 893.

Huguenin Marguerot a également assisté à l'inhumation de Jean de Fontette dans le chœur de l'église devant le grand autel. À la mort de ce dernier, Guillaume fit achever l'édification de la chapelle dans laquelle plusieurs autres témoins ont assisté au transfert des restes de Jean, issus de son tombeau devant le grand autel à la chapelle. Guillaume y aurait été à son tour inhumé selon Marguerot. Philibert Moreaul dit Lauroy précise que Jean de Fontette a fait faire la chapelle il y a trente ans, en 1516, mais qu'il est décédé, 24 ans auparavant, en 1522. La date de trente ans est commune avec le témoignage porté par Michel Voulu. Guillaume selon Moreaul serait mort en 1530 et aurait été à son tour inhumé dans le caveau. Ce témoignage est confirmé par quelques autres témoins, l'emplacement évidé sous la chapelle est donc un lieu de sépulture, « un charnier » selon le terme employé par l'ensemble des témoins, un caveau encore visible aujourd'hui. La date de la construction de la chapelle varie d'un témoin à l'autre mais elle est fondée très certainement aux alentours de 1515.



Figure 12 Caveau de la chapelle sainte-Anne

Les historiens attribuent en général la fondation à Guillaume de Fontette et à son épouse Madeleine d'Oiselay en raison des armoiries présentes dans la chapelle, mais il s'agit plutôt de la fondation de Jean de Fontette et de Guillaume. La chapelle devait sans doute dès l'origine abriter la sépulture des Fontette.



*Figure 13 Clef de voûte de la Chapelle
sainte-Anne*

Le blason qui orne la clef de voûte, selon la science des blasons, est à dextre blasé d'or et d'azur qui est Fontette et à senestre de gueules à la bande vivrée d'or qui est Oiselay. Il représente donc les armes de Jean, Guillaume et son épouse Madeleine marié en 1515.

À l'origine, la chapelle était aussi munie de verrières avec les armoiries de Jean et Guillaume, ce dont témoignent Huguenin Marguerot et Jacob Cussey mais aussi Philibert Moreaul. Ce dernier affirme qu'armoiries et écussons sont présents dans les « verrières et quarres de la chapelle ».

Les verrières ont été apportées par un certain « Jean Derrain », peintre à Dijon selon Jacob Cussey. Ce dernier était serviteur de Guillaume pendant 8 ans et il affirme reconnaître sur les verrières, le blason de son maître. Jean Derrain est donc le peintre-verrier des vitraux de la chapelle, disparus aujourd'hui.

Ce texte de 1546 est une vraie mine d'informations à propos de la construction même de la chapelle. On raconte qu'avant l'édification, les pierres de construction avaient été ramenées par Jehan Contet de Chevannay, marchand, et étaient restées pendant deux ans dans le cimetière avant d'être utilisées. Jean et Guillaume ont payé les « besongneurs », c'est-à-dire les besogneux qui ont ramené ces pierres dont la provenance serait d'un lieu-dit « en Mourron » qui pourrait être dans les environs. D'après Etienne De Repas (Derepas), les maçons de Châteauneuf-en-Auxois ont été occupés à la construction de la chapelle.

Les massons de Chastelneuf perriers, charretées, blanchisseur (enduits à la chaux) » ainsi dénommés par Perrin Arnoul ont bien œuvré à la chapelle.

Une fois achevée, cette chapelle devait être confiée aux bons soins pastoraux d'un chapelain qui devait dire trois messes chaque dimanche et qui, d'après Huguenin Collardot et Jacob Cussey devait faire sonner la « picque de la grosse cloche de ladite église treize fois » avant de prononcer la messe.¹⁴ Le premier chapelain d'après les témoins se prénomme Jean Lardy, tous attestent l'avoir vu sonner les cloches et dire les messes. La fondation, l'élection, et la

¹⁴ADCO, 1 H 893

présentation du chapelain semblent avoir été faites devant le notaire et juge de Remilly Jean Belot, de Pouilly-en-Auxois d'après plusieurs témoins. Le document n'a pas été sauvegardé.

Ceux-ci attestent dans leur ensemble que Guillaume fit don d'ornements à la chapelle, tels une chappe, une aube etc.

Tous apportent la preuve de la fondation de la chapelle par les Fontette dans la procédure de ces derniers contre le seigneur de Sombernon.

Et même s'ils partagent la terre de Remilly avec d'autres seigneurs, leur devise seule apparaît sur l'un des blasons : « Veut autre que Fontette ».

Pour que le chapelain soit payé et que le service de la chapelle soit assuré, les seigneurs de Fontette donnent des revenus. À l'origine, comme le dit le premier témoin, Michel Voulu : « il nomma plusieurs biens assis du finaige audit remilly mesmement maison une étable et une grange le tout tenant ung par ung journault de vigne tenant de longueur de la dite maison, une ouvrée au lieudit en Lambert une autre ouvrée au lieudit en la Charvée tenant à la communauté de long, sept soitures de preys assises en divers lieux » et « 2 soitures prey Pigney ». Les revenus de la terre sont perçus par le chapelain pour entretenir la chapelle et faire son service.

Le seigneur de Beaufremont entre en possession de la chapelle seigneuriale à la suite des Fontette (1550), puis en 1598, les Brubert en deviennent possesseurs.

Le 8 avril 1619, l'assemblée des habitants de Remilly, de la fabrique et de la chapelle sainte-Anne reconnaissent, par devant Pierre De Repas notaire royal, Noël Brulart comme seigneur de Remilly et de Trembloy et baron de Sombernon. Cette reconnaissance est faite devant Philibert Derepas (l'orthographe change dans le texte mais il s'agit bien de la même famille) qui est le vicaire perpétuel de l'église. Ils reconnaissent la haute, moyenne et basse justice, les droits de taille, cens, taxes aux acquêts, droit de pâturage, les cens en natures (géline, grains, corvées de bras notamment pour les moissons. S'ensuit la déclaration des héritages appartenant à l'église de Remilly et à la chapelle sainte-Anne fondée en l'église.

Les Brûlart passeront la main ensuite au marquis de Vichy. Entre-temps le curé de la paroisse semble remplacer le chapelain dans l'office de la chapelle. La continuité du service est assuré et la charge de travaux qui étaient échus au seigneur, échoient alors à la fabrique à l'époque moderne, le curé perçoit les dons à cet effet tant pour la chapelle que pour le reste de l'église.

La chapelle est bien dotée d'un fonds pécunier et de ressources en nature provenant d'acte de fondations, c'est-à-dire des prières que les habitants du village requièrent, de dons, de vente de terre, de baux. Le reste de l'église paroissiale l'est aussi. Le 17 novembre 1657, des marquerons font le don d'un pré au curé Reynel. Le 16 décembre 1723, un contrat de vente avec Jean Mercusot, apporte un cens au profit du sieur Reynel, curé de la paroisse. Le 2 mars 1739, Anne Allaison, femme du sieur Perrot fait un don également, le 28 janvier 1728, Pierre Bèze fonde un Liberté (une messe) suivi d'une bénédiction qui doivent être donnés tous les dimanches de chaque mois. Le 6 octobre 1771, la fabrique loue des terres pour 9 ans à Pierre Lamarche laboureur de Remilly. Le 22 mars 1775, un bail de 6 ans est conclu entre Sébastien Lamarche au profit du curé de Remilly, M Rameau. Etienne Denuis loue des terres sur 9 ans pour le compte de la fabrique le 11 juin 1781.¹⁵

¹⁵ADCO, G 4097

Pendant toute la période médiévale, on peut ainsi partager les droits et devoirs dûs à l'église de Remilly ainsi : les bénédictins ont charge des travaux du chœur et du clocher, les paroissiens entretiennent la nef tandis que le chapelain s'occupe de la chapelle dont les travaux sont payés par les seigneurs de Remilly, les Fontette et leurs successeurs. Cette situation perdure au moins jusqu'en 1722.

L'église des origines est alors modifiée par des travaux que mentionne un texte en date du 3 mai 1722. Par un texte plus récent on apprend toutefois que l'église était couverte de laves, c'était le cas de l'édifice avant 1722 qui se composait d'une nef, d'un chœur et d'une chapelle. Les sacristies n'existaient pas.

Les principales modifications faites à l'église « primitive »

Les premiers travaux : chapelle et chœur

En 1722, Noël Nicolas Boillot, prêtre chapelain de la chapelle sainte-Anne requiert contre François Reynel curé de Remilly, le décimateur de la paroisse afin de le « condamner à rétablir les ruines et réparation causées à la chapelle par la chute du couvert du chœur en l'église paroissiale de Remilly ».

En 1722, la chapelle a subi des dommages après l'effondrement de la couverture du chœur de l'église dont a la charge François Reynel curé de la paroisse. Une reconnaissance des travaux a été réalisée le 2 décembre 1722 : six points sont alors énumérés :

1 les tirants des deux fermes qui sont sur le cœur sont assez longs et bons, on y a fait deux mortaises au deux bouts par ce qu'on a bati la chapelle pour joindre ensemble les deux tirants de ladite chapelle, où on a fait des tenons et mis des chevilles de bois au lieu d'en mettre de fer avec des bandes pour empêcher l'écartement de deux tirants de la dite chapelle qui se sont écartés de plus d'un pied et ont fait pancher le mur et causer des crevasses à la voûte de la dite chapelle.

Les deux sommiers de la chapelle d'environ 20 pieds se sont trouver pourris dans les deux bouts qui portent sur les murs, à l'un desquels on a mis deux pièces aux cotés, ce qui ne remédie pas à l'écartement, il est nécessaire d'y metre un sommier neuf l'autre pouvant servir en y mettant 2 pièces de bois plus longue aux deux cotés pour venir rejoindre les deux sommiers de l'église en y mettant des bandes et des boulons de fer.

2 Il faut metre une penne (panne) en place de celle qui est pourrie à la charpente de la chapelle, et un lien plus fort pour la soutenir aussi bien qu'à l'autre ferme, ceux qui y sont étans trop faibles, plus augmenter d'un chevron la charpente de la dite chapelle, ceux qui y sont étans trop écartés.

3 Il faut rehausser les 2 pilliers butans de la dite chapelle avec des pierres de taille où il en faudra environ 50 pies et remailler des lézardes dans le 3^e pillier qui joint l'église.

4 Il faut aussi rehausser le pillier intérieur de la chapelle d'environ 3 piez de haut ou il entrera environ 15 piez de pierre de taille, plus racomoder la naissance de l'ogive qui est sur le dit pillier. Plus remailler la voute tout alentour du gouttereau et la reblanchir.

5 Au fait du couvert de la chapelle et de l'église, il y a une pièce a remettre d'un ferme a un autre en place de celle qui est pourrie.

*6 Pour ce qui regarde l'Eglise seule il y a 2 pennes à remettre du côté de midi par sous œuvre sans découvrir en place de celles qui sont pourries.*¹⁶

Les deux premiers articles donnent une idée de l'assemblage de la charpente du chœur et de celle de la chapelle à sa fondation. Le texte prouve bien l'antériorité de la construction du chœur par rapport à celle de la chapelle. Au moment de son adjonction, on a mis des mortaises aux entrants de ferme du chœur pour que les charpentes soient bien assemblées et solides. On a donc dû modifier un peu la charpente du chœur. Les tirants ou entrants de la chapelle ont été assemblés avec des tenons et chevilles de bois au lieu de fers qui auraient permis d'éviter l'écartement des murs de la chapelle. Cet écartement a provoqué des fissures à la voûte de la chapelle.

On doit aussi remplacer les sommiers (20 pieds = 32 cm x 20 = 6,40 mètres) pourris par les intempéries qui ont peu pénétré la charpente en raison de la chute de la couverture du chœur occasionnant la ruine de celle de la chapelle. En l'article 2, une panne doit être remplacée, le chevonnage est trop espacé et l'on doit en rajouter un.

En l'article 3, les deux « piliers butants » ou contreforts de la chapelle et celui qui liaisonne la chapelle à l'église, sont alors consolidés ou remaillés en partie avec de la bonne pierre de taille (50 pieds font 16 mètres environ).

Au n° 4, le pilier intérieur de la chapelle doit être consolidé également sur environ 1 m de haut mais en profondeur l'artisan estime 15 pieds soit 4,80m. Le départ d'ogive de la voûte doit aussi être réparé et la voûte côté du mur gouttereau refaite puis être enduite à la chaux en raison des lézardes.

La couverture de la chapelle et son faitage sont repris à l'article 5 et au 6^e article, on remplace deux pannes qu'on reprend en sous-œuvre sur la charpente de la nef très probablement.

Cette requête du mois de mai 1722 est suivie par celle du 2 mars 1723 dans laquelle le chapelain Boillot requiert encore contre les vénérables de l'abbaye de Dijon Saint Bénigne. Le 7 avril 1723, il les assigne à payer et le 26 août, le sieur Reynel curé de la paroisse est condamné.

Nous n'avons pas d'autres traces à l'époque des réparations faites sur le chœur mais il est certain que la couverture a dû être refaite en 1723.

Au 18^e siècle, l'ensemble de l'église a subi des réparations nécessaires et importantes ainsi que l'adjonction des sacristies.

L'édification des sacristies

En 1764, une requête mentionne un procès-verbal d'adjudication des réparations à faire à l'église de Remilly du 16 juin dernier. L'intendant ordonne aux habitants de recouvrir un impôt sous quinzaine, d'une somme de 1800 livres pour l'adjudication le 7 septembre 1764.¹⁷ Il semble qu'après les travaux du chœur et du clocher réalisés en 1763 et acquittés par les bénédictins, il y a eu nécessité d'autres travaux en 1764 mais non spécifiés dans ce texte. Comme la nef était à la charge de la paroisse, on pourrait supposer que ces travaux la concernaient.

¹⁶ADCO, 1 H 893.

¹⁷ADCO, C 672.

Mais, les archives des Bénédictins ¹⁸ nous révèlent une correspondance entretenue en 1779 par le curé M. Rameau dans laquelle il mentionne que la sacristie construite derrière le chœur est à la charge des habitants. Les habitants se défendent de devoir faire les travaux, par manque de moyens financiers très certainement. Mais on apprend qu'elle a été édifiée par son prédécesseur M. Boillot. M. Boillot officie au titre de prêtre-curé à l'église entre 1740 et 1766, date à laquelle Rameau semble prendre le relais. En effet, Boillot signe les registres paroissiaux entre 1740 et 1766. Les travaux mentionnés en 1764 pourraient être ceux de la nouvelle sacristie. Nous ne pouvons le déterminer avec certitude mais cette hypothèse demeure très séduisante. Néanmoins nous pouvons affirmer que la sacristie du chevet a été édifiée entre 1740 et 1766.

Boillot était aussi le chapelain en 1722. Mais à son décès seul Rameau sera nommé pour la chapelle et le reste de l'église comme curé de la paroisse. À partir de 1740, il n'y aura plus qu'un seul et unique desservant pour l'église.

La seconde sacristie côté cimetière a été construite en 1829. Une délibération du conseil municipal prend acte d'un marché de construction de la sacristie en date du 1^{er} juillet 1829 : elle « sera construite sur le cimetière entre les deux chapelles, quelle aura 4 mètres de toute face dans œuvre, le mur de l'église et ceux des deux chapelles serviront à la majeure partie de la confection, il n'y aura que le mur au nord qui sera construit pour terminer son enceinte. Ce mur aura compris les fondations trois mètres cinquante centimètres de hauteur et six mètres en développement et soixante centimètres d'épaisseur, ce qui produirait douze mètres cubes. Le pavé de la sacristie sera fait en cadettes proprement rustiquées qui contiendra seize mètres carrés le plafond sera fait par six soliveaux en bois en plan essence de chaine de dix huit centimètres d'écarrissage qui donneront cinquante mètres courant. Le même plafond en lattes et plâtre contiendra seize mètres carrés ». Le charpentier en charge du plafonnement est Jean Chancelier demeurant à Remilly, il est payé 60 francs pour son travail et le tailleur de pierre Jean Michéa qui pose le sol de pierres taillées et rustiquées c'est-à-dire piquées à la pointe du marteau, reçoit 48 francs. La commune se charge de pourvoir la charpente et la couverture de la nouvelle sacristie.

En 1827, le 18 octobre, une somme de 500 francs de secours est employée pour payer le géomètre Pierre Laviolette pour ses vacations, devis et surplus concernant les réparations urgentes du plafond de la nef et de la toiture. Le 15 août 1828, un marché de gré à gré des travaux est passé pour la somme de 549,40 francs.¹⁹ On refait notamment les plâtres de la nef.

Mais à partir de 1830, on constate une déliquescence de l'église. Le portail d'origine qu'elle avait au-devant depuis sans doute l'origine de l'édifice et de sa nef, est en mauvais état. Par une délibération du 15 juillet 1830²⁰, on fait procéder à la délivrance au rabais pour la construction d'un petit chapiteau ou portail pour parer le vent du nord. Le portail donne sur la porte latérale de l'église (au nord) et existait autrefois, mais en ruine en cette année.

On prévoit de la rétablir avec notamment deux murs de 2,05 m de long, 2,80 m de hauteur et de 55 cm d'épaisseur. Les murs se terminent en demi-aiguille pour recevoir la charpente et la toiture. La charpente sera composée d'une sablière de 4,10 m de longueur avec 25 centimètres d'équarrissage, tenue par deux liens dans les deux demi-aiguilles. On prévoit 6 chevrons et un faitage qui forment ensemble 30 mètres courant, le lattage (36 mètres). Il est prévu une couverture en laves du pays.

¹⁸ADCO, 1 H 893.

¹⁹Archives de Remilly, D 1 / 1 Registres des délibérations 06/05/1827 - 22/08/1852.

²⁰Idem.

En 1830, on refait également la clôture du cimetière car les vaches viennent s'y repaître sans vergogne. Les travaux sont adjugés à Jean Chancelier pour un montant de 200 francs. Un certificat daté du 27 septembre 1830 est émis, les travaux ayant été bien réalisés.

En 1832, on refonde les deux cloches dont une était cassée et l'autre sonnait sans harmonie. Le marché est dans un premier temps conclu avec M. Vincent mais finalement un accord est trouvé avec le fondeur Nicolas Mallet, le 31 janvier 1832 pour un montant de 250 francs. Un procès-verbal de la pesée des cloches le 16 juin 1832 fait apparaître un poids de 1174 kilos pour les vieilles cloches et les neuves font après leur conception 1156 kilos. Les cloches avaient été aussi en 1820 réparées par la fabrique pour la somme de 700 francs, on devait également faire des travaux du clocher.²¹

La nef d'origine en revanche est en très mauvais état, les problèmes n'avaient pas été résolus en 1827. En 1840, un projet de reconstruction de celle-ci mené par l'architecte parisien Auguste Sirodot voit alors le jour.

La reconstruction de la nef par Auguste Sirodot – 1841-1848 : une étape cruciale

Le projet initial

Le 9 octobre 1841, l'architecte Auguste Sirodot s'est rendu dans l'édifice avec de constater l'état de dégradation dans lequel se trouve la nef de l'église.

Voici la description de l'église qu'il rédige : « L'église se compose d'une nef d'une tour de clocher située entre cette nef et le chœur d'une chapelle placée à l'extrémité gauche du chœur, puis une sacristie. Le dessous du clocher, le chœur et la chapelle sont surmontés de voûtes d'arêtes ogivales en pierre, la nef au contraire n'a qu'une voûte en bois et plâtre, sa forme est en position de cercle très surbaissée. Le chœur et le clocher paraissent suffisamment solides, mais il n'en est pas de même de la chapelle et de la nef. La voûte de la chapelle est lézardée mais son état ne présente pas de danger imminent que l'on daigne opérer de suite en démolition, il faudra remplir ces lézardes de plâtre et on verra si elle continue à s'ouvrir.

Il n'en est pas de même de la nef, il est probable qu'anciennement sa voûte était en pierre et que la poussée faisait fléchir les murs il a fallu la démolir et la remplacer par la voûte en bois que l'on remarque aujourd'hui et qui est dans un état complet de dégradation. Les murs sont lézardés dans tous les sens et surtout horizontalement à différentes hauteurs et sur toute la longueur de la nef. Leur surplomb est en plusieurs endroits de 35 cm, leur épaisseur étant de 82 cm et leur hauteur de 4,05 m. La couverture du bâtiment est en laves, cette pesante couverture est supportée par une charpente dont chaque chevron porte ferme ainsi que cela se pratiquait anciennement de distance en distance il y avait des tirants qui maintenaient l'écartement mais comme ils passaient au-dessous de la voûte ils étaient désagréables à l'œil et il fut commandé à un ouvrier ignorant ou trop obéissant de les faire disparaître. La commune de Remilly a peu de ressources pécuniaires c'est pourquoi on a retardé autant que possible l'époque de la démolition de l'église ».

On a donc ainsi une idée précise de la nef antérieure, et de ses évolutions, voûtée en pierre à l'origine (mais on ne sait pas à quelle date exactement), elle est finalement couverte

²¹ADCO, G 4097.

d'un plafond de bois en forme de cercle surbaissé avec du plâtre, vraisemblablement en anses de panier. Elle était recouverte de laves. Sa charpente était à chevron portant ferme. Mais au cours d'une restauration antérieure, on a retiré des tirants, ce qui a fragilisé la charpente, et la couverture. Les murs se sont alors écartés, se lézardant jusqu'à la déstabilisation complète de la nef.

L'architecte a observé que les fissures et le surplomb des murs augmentent de telle sorte que l'on peut prévoir la chute prochaine de cette partie de l'église. L'accès de la nef est interdit à la population et une démolition rapide est nécessaire.²² Les lézardes sont également présentes dans la voûte de la chapelle. Il faut dire que depuis 1722 on ne compte aucune intervention sur cette partie de l'édifice.

Cet état des lieux « lamentable » est confirmé par une lettre de l'évêque de Dijon, du 17 novembre 1841, qui évoque la visite pastorale qu'il a faite en 1839.

Le projet initial d'Auguste prévoyait de refaire les fondations, la maçonnerie avec mortier de chaux et moellons provenant des carrières dites du « Bout de la roche », le sable aurait été pris sur le sol de la commune de Remilly, la pierre pour la pierre de taille proviendrait de la même carrière, les pierres de taille ébousinées (une seule face taillée) à vif auraient été posées à mortier de chaux et sable fin, les parements faits avec soins avec ciselure à la boucharde fine. Les baies des portes et fenêtres seraient à tableau et à double évasement, leurs piédroits appareillés par carreaux et lancis « formant tous gros de murs ». La charpente devait être en bois de chêne de moins d'un an de coupe, équarris, assemblés à tenons et mortaises.

La nef comprendrait cinq travées de voûte d'arêtes formées de courbes en planches d'après le système à la Philibert Delorme du 16^e siècle.

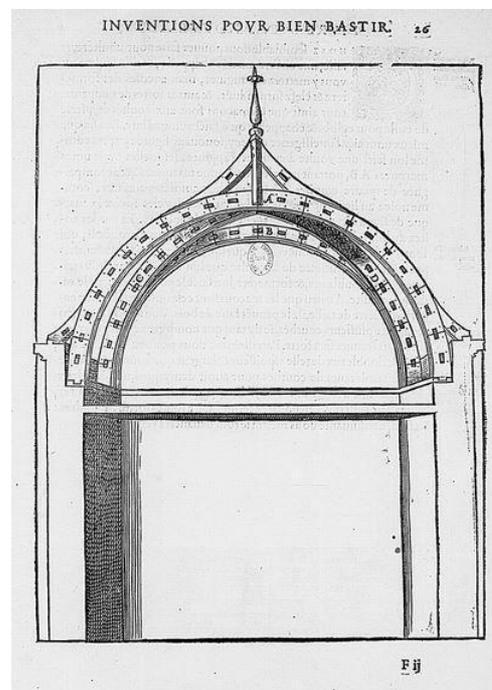


Figure 14 Charpente à la Philibert Delorme

²²ADCO, 2 O 520-7.

Les courbes formant les arêtières seraient en chêne composées de deux planches assemblées par 8 boulons à vis, et les courbes de remplissage seraient faites de deux rangs de planches de sapin. La couverture aurait été de tuiles plates, le dessous de la couverture aurait été lambrissée de sapins posés à recouvrement et cloués à la rencontre de chaque chevron. Au droit de chaque chevron, on rapporte des liteaux en chêne qui sont destinés à recevoir le lattis en lattes de sapin de droit fil. Les tuiles seraient issues des meilleures tuileries de Saint-Seine-l'Abbaye, planes bien cuites, crochets bien formés et non gélives. Les égouts seraient triplés et faits à bain de mortier de chaux hydraulique et de sable granitique pris auprès du moulin (de la commune). Il était prévu également que les enduits extérieurs soient faits en mortier composé de 4 parties de chaux, et cinq parties de sable vif, fin et non terreux pris auprès du moulin, deux couches, une fois les joints de la maçonnerie dégarnis, nettoyés, remplis et humectés ; une première suivie d'une seconde dressée au dos de la truelle et ensuite lavée avec la pierre de taille de trois couches de badigeons clair détrempe au lait de chaux dans lequel on aura fait dissoudre un peu d'alun de glace.

Les enduits intérieurs seraient dégrossis en mortier ordinaire de chaux et de sable, et ensuite terminés en plâtre gris. Les plafonds devaient être dégrossis en plâtre gris et terminés en plâtre blanc puis orné de moulures en plâtre aux profils fournis par l'architecte.

Un dallage en pierre de 60 cm de longueur en carré et 10-12 cm d'épaisseur, le tout taillé à la boucharde, devait être posé bien de niveau sur forme de mortier de mortier de chaux et sable de 6 cm d'épaisseur.

Ce beau projet qui peut-être tentait de reconstituer un état de la nef au 16^e siècle a dû être révisé par la suite, car trop coûteux pour la commune. On abandonna donc le projet de voûte en berceau façon Philibert Delorme pour l'actuelle nef de l'église.

Abandon de la voûte à la Philibert Delorme

Il fut alors exigé de remplacer les fermes du projet par des fermes ordinaires, de substituer une voûte d'arêtes à la voûte en berceau, de construire des contreforts sur les faces latérales, et de niveler le terrain extérieur depuis la porte latérale jusqu'à la porte principale.

À cet effet, il y a augmentation des terrassements, les murs de la nef sont exhausés de 1,50 m. Ces nouvelles maçonneries nécessitent 5 contreforts semblables à la nef (constatés côté nord), le socle des contreforts et le recouvrement sont en pierre de taille. La charpente devient à ferme simple avec un tirant, un poinçon, deux arbalétriers et deux contrefiches, 3 fermes, une solive passant par les entrants des fermes destinée à soutenir les cintres entre eux, les liernes reliant les cintres en eux. Les cintres formant les arêtières de la voûte seront composés de deux rangs de courbes en bois de chêne de 5 cm d'épaisseur en œuvre chacune, et 32 cm de largeur, l'épaisseur du cintre sera par contre de 10 cm. Les courbes seront reliées entre elles par des boulons à vis et écrous en fer de 15 mm de diamètre, 8 boulons par mètre courant. Les 10 arêtières produisent ensemble une longueur développée de 54 m estimés en œuvre. Les cintres de remplissage seront faits en planches de sapin comme au devis primitif : 300 mètres estimés. Il y a un surcroît des enduits extérieur et intérieur (lunette de la voûte) : mortier de chaux et sable de granit et plâtre gris. Les plafonds sont en augmentation également. Ces changements sont approuvés par le préfet le 16 juin 1843.

Le 17 avril 1843, l'architecte mentionne ce que l'abandon du projet occasionne comme problème. « M le Maire m'a demandé au nom du conseil de ne pas faire de voûte en briques posées à plat - solution intermédiaire qu'il avait proposée pour réduire les coûts -. Je ferai remarquer que la substitution d'une voûte d'arêtes avec fermes simples à une voûte en berceau

en pénétration avec la charpente, met dans la nécessité d'exhausser les murs d'au moins 1,50 m. Comme le faîtage de la nef à reconstruire devait atteindre la croisée du clocher, l'exhaussement aurait pour effet de cacher presque entièrement cette croisée qui est fort petite et le clocher qui est très bas dépasserait à peine la nouvelle construction. Mr le maire de Remilly m'a chargé de vous rappeler qu'il doit encore vous présenter les devis de réparations à exécuter et de la reconstruction de la chapelle attenante au chœur de l'église qui tombe en ruines ». Le clocher était sans doute plus petit que l'actuel clocher et l'augmentation de la hauteur des murs le rendrait peu visible en raison d'un faîtage de la nef plus élevé qui en obturerait la vue.

Un cahier des charges est produit par Sirodot afin de procéder à l'adjudication des travaux aux entrepreneurs le 28 juin 1844 après que fut adopté le projet final.

Des plans de ce nouvel édifice sont conservés, dessinés par Auguste Sirodot le 28 septembre 1842 et enregistrés le 31 janvier 1844. Ils ont été lus et approuvés par le préfet de Côte d'Or le 16 juin. Ils comprennent ainsi les modifications souhaitées.

Les plans d'Auguste Sirodot

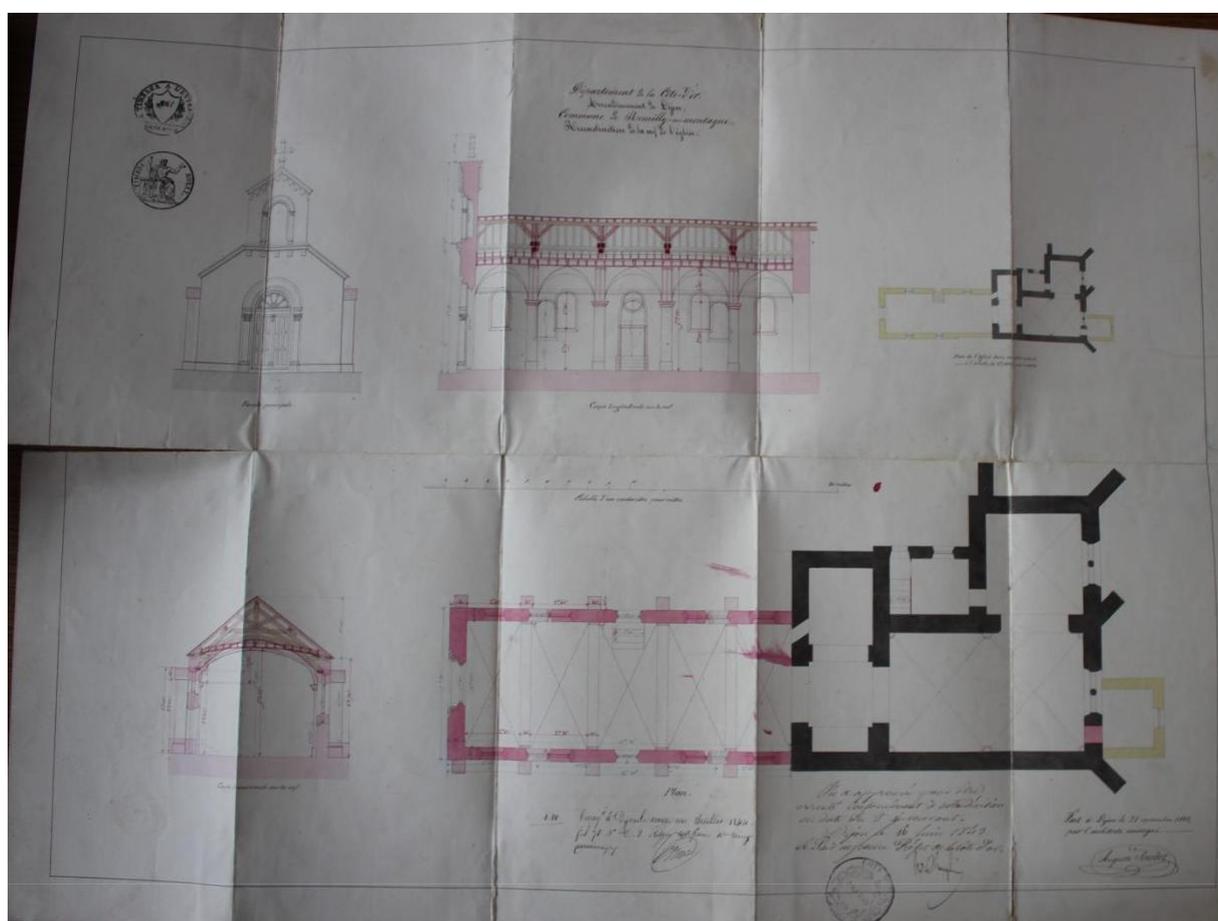


Figure 15 Plan d'ensemble de la reconstruction de la nef

Sur ce plan, les parties rosées marquent les constructions neuves, en jaune on voit la sacristie contre le chevet. Les couleurs semblent marquer les étapes de la construction de l'église, en noir et jaune étant l'église primitive, ce que confirme le plan de l'état actuel de l'église en 1841. La sacristie semble plus petite que celle actuelle, elle va être agrandie ultérieurement.

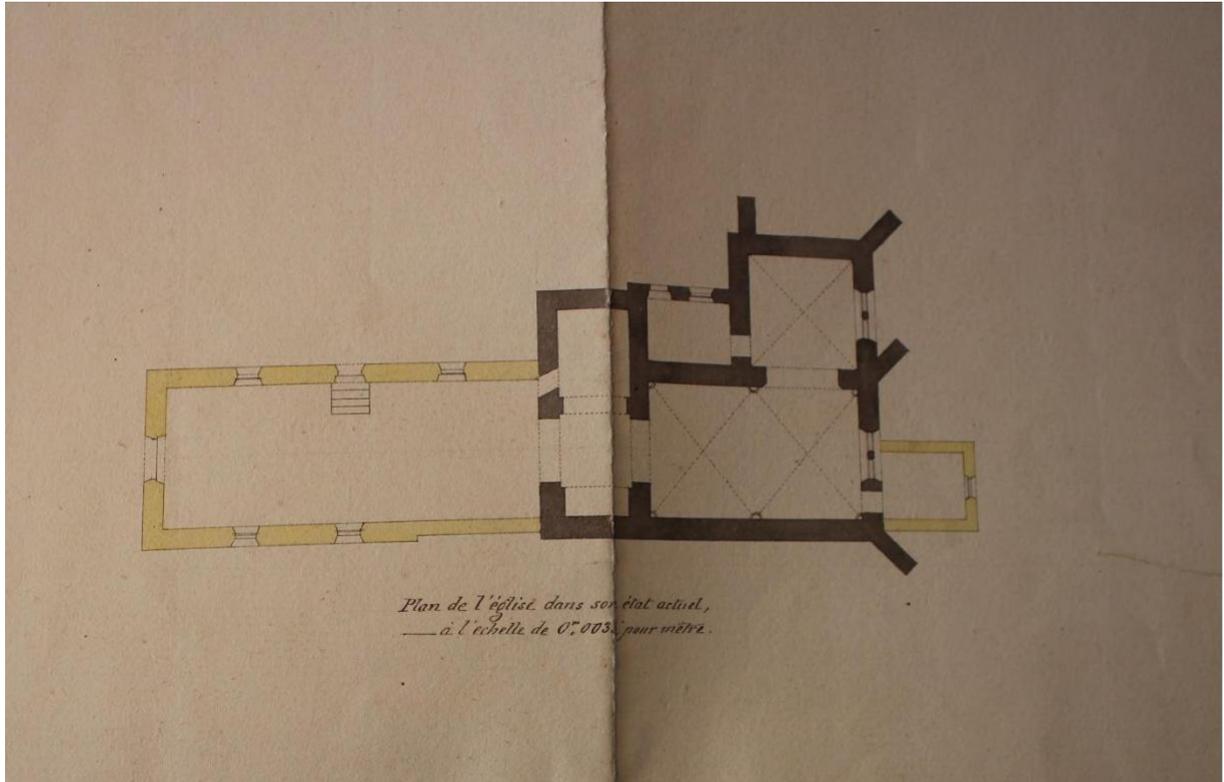


Figure 16 Plan de l'église en 1841

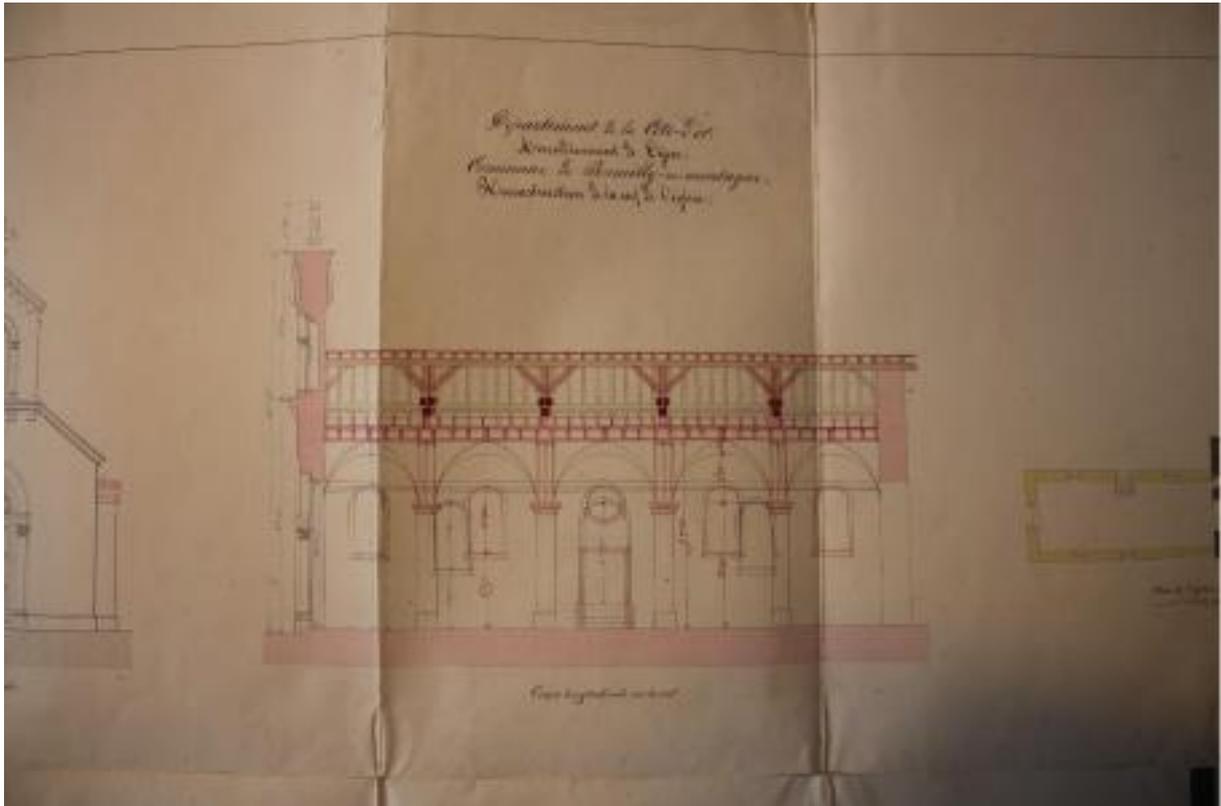


Figure 17 Coupe longitudinale de la nef

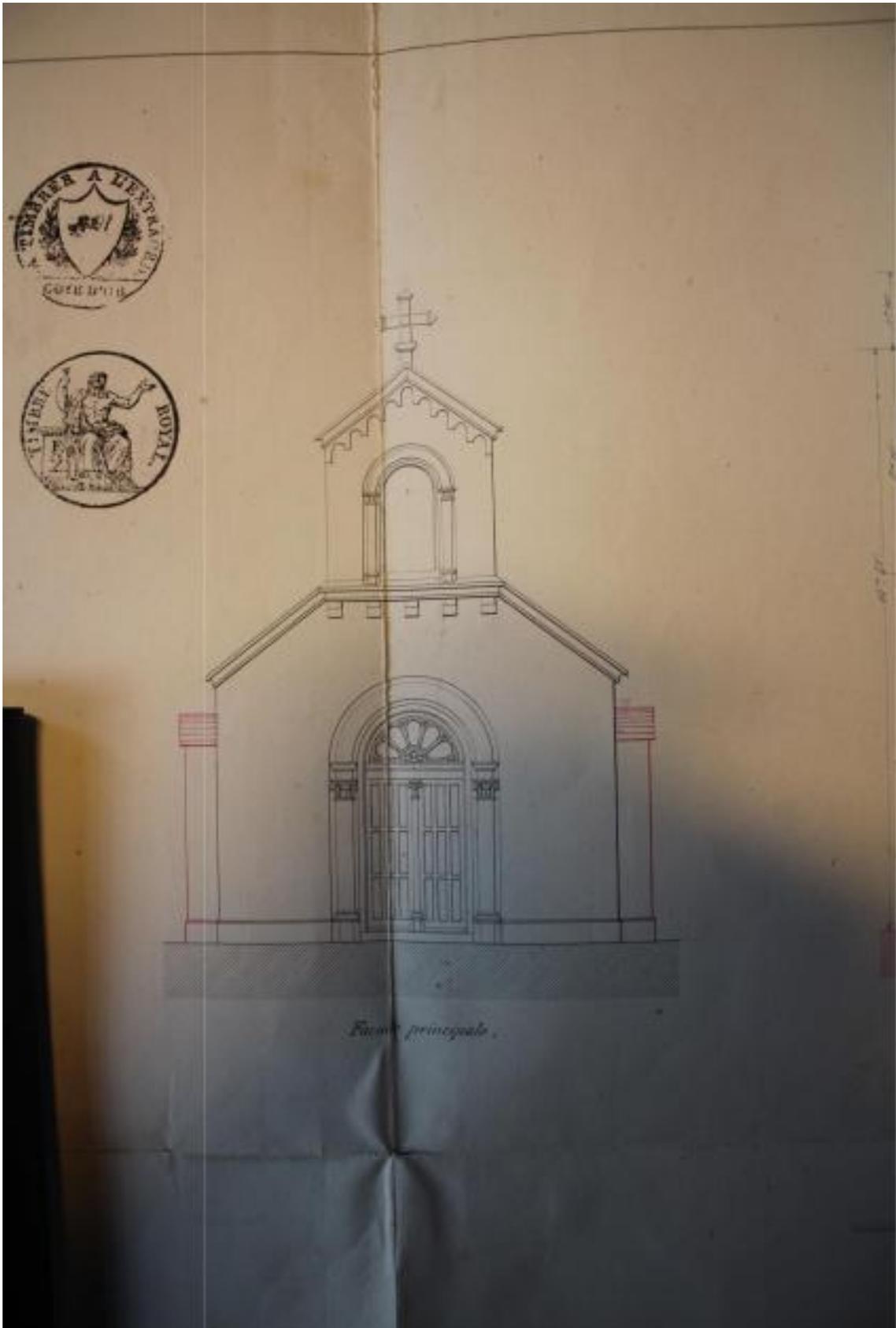


Figure 18 Façade principale

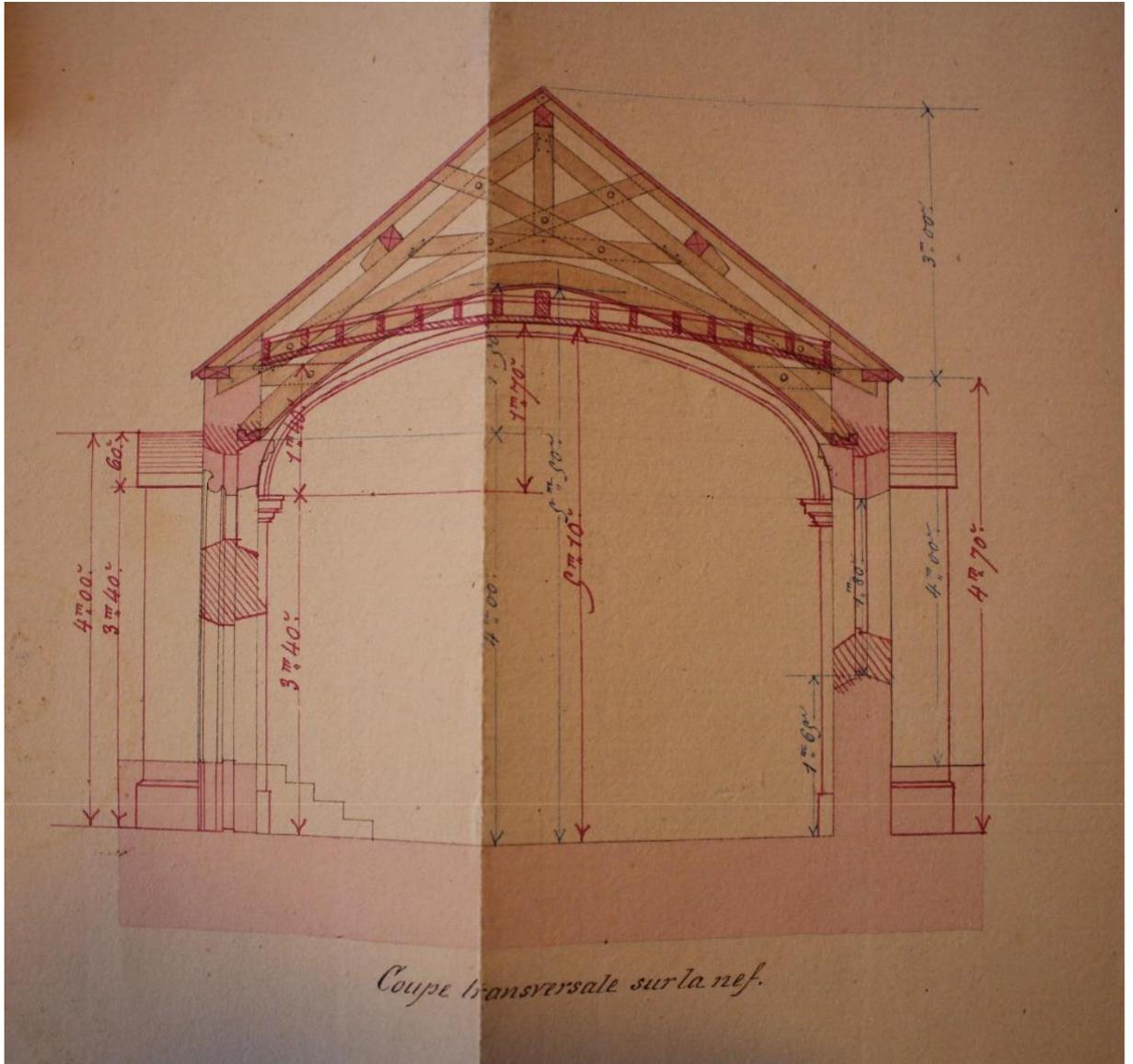


Figure 19 Coupe transversale de la nef

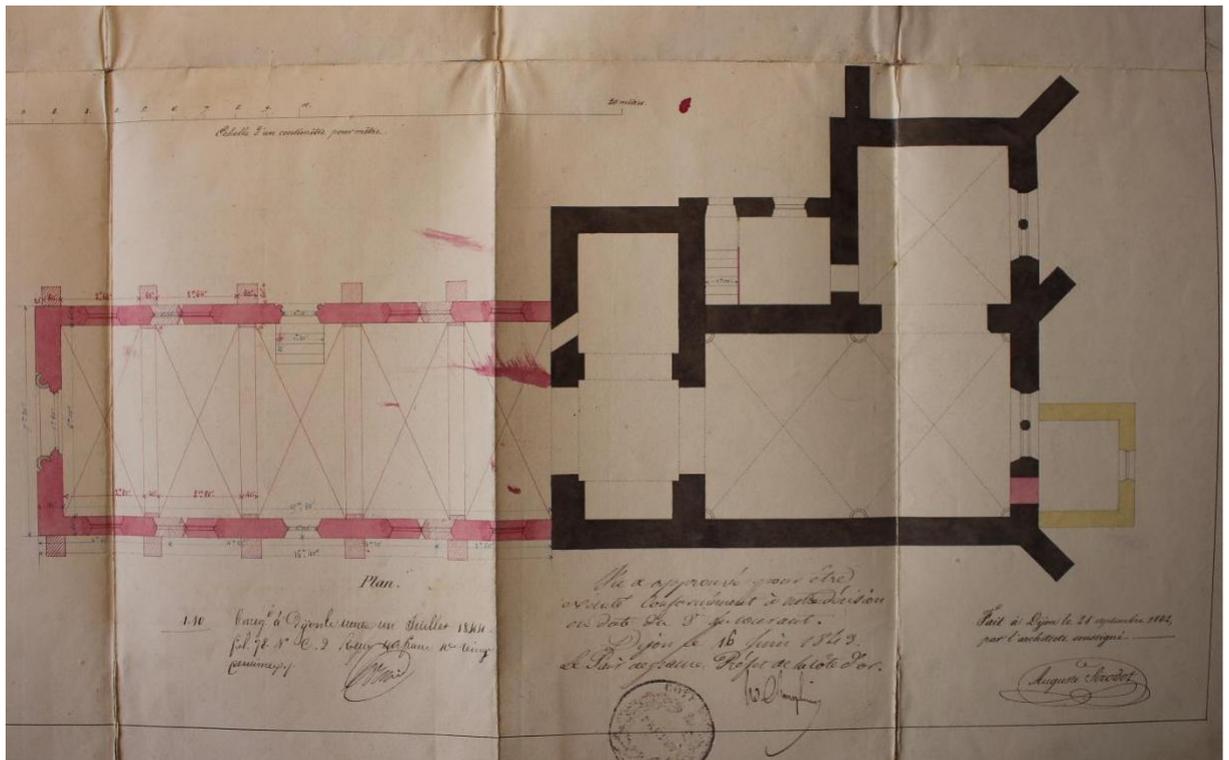


Figure 20 Plan de reconstruction de la nef et mentions et signature d'Auguste Sirodot

La fin des travaux de reconstruction

Le 13 juillet 1844, le procès-verbal de la réception provisoire des travaux de la reconstruction de la nef adjugés à Monsieur Seguenot est signé. La réception définitive l'est quant à elle le 7 janvier 1848. Auguste Sirodot émet toutefois des réserves : les enduits du premier contrefort à droite de la nef demandent à être refaits, des filtrations ont lieu par le joint de la niche qui surmonte la façade et ont occasionné quelques dégradations aux plâtres de la voûte le long des murs, enfin avec la rigueur de la saison il n'a pas pu vérifier les couvertures et ne peut savoir s'il manque des tuiles. Un revêtement de fer blanc de la niche est nécessaire pour éviter les filtrations. En revanche, il atteste que le reste a été bien fait, notamment le dallage de la nef, le plafond en lattis et plâtre, les huit chapiteaux en plâtre pour les pilastres de la nef, les moulures en plâtre blanc pour le dessous des arcs doubleaux ainsi que le badigeonnage des murs de la nef.

Des archives de cette reconstruction, on peut déterminer la provenance des matériaux utilisés pour la nef. Toute la pierre de taille n'a pu être fournie par les carrières de Remilly car les entrepreneurs se plaignent qu'elle possède des défauts naturels difficile pour la taille des moulures voulues par l'architecte. Les carrières de Géligny ont donc alimenté le chantier et sa pierre a été utilisée pour la « porte principale, les deux corniches rampantes qui se raccordent avec la couverture de la nef, le cordon placé sous la niche de la façade principale et 5 modillons placés en dessous, la partie supérieure de la façade, la porte latérale, six couronnements de contreforts, les parties cintrées des 9 croisées moins deux voussoirs et l'œil de bœuf au-dessus de la porte latérale ». Les tuiles plates de Saint-Seine-l'Abbaye sont remplacées par des tuiles de Somberton bien cuites.

En plus des travaux de la nef, on a réparé la couverture en laves de la chapelle, celle-ci était donc bien couverte en laves à l'origine. De même, on a remaillé la maçonnerie faite sur le devant du clocher et son cordon en mortier suivant la pente de la couverture de la nef.

Le coût total des travaux s'élève à 9249, 87 francs.

Les travaux ainsi achevés en 1848, la couverture de l'église est à nouveau dans un « état de détérioration telle qu'on serait obligé de l'interdire au culte » dans une délibération du conseil municipal du 12 mai 1861.²³ On ne sait hélas quelle partie de l'édifice est concerné.

Un mystère subsiste car se trouve dans le mur de la chapelle de la vierge une ouverture bouchée aujourd'hui qui devait peut-être mener au comble de la nef, et dont on aperçoit un arc à crossette éventuellement du 16^e siècle et un culot de départ de voûte encastré dans le mur de la chapelle de la Vierge qui pourrait être celui d'un départ de voûte de l'ancienne nef sans certitude aucune.



Figure 21 Vestige d'une ouverture bouchée : 16e siècle ?

²³ADCO, 2 O 520 – 7



Figure 22 Culot et départ de voûte

Démolitions et reconstructions, entretien de l'édifice de 1861 à nos jours

Les travaux de 1861 à 1878 dont l'agrandissement de la sacristie

En 1861, d'après le mémoire de travaux du sieur Denis, il faut démolir 170 m² de vieille couverture et de recouvrir de tuiles neuves une partie de l'église. On répare également le plafond d'une des sacristies. On ouvre une croisée dans la chapelle de la Vierge, sans doute la fenêtre dans le mur ouest joignant à la nef. On prévoit 5 pierres de taille à cet effet.

Cette nouvelle ouverture pratiquée dans la chapelle de la Vierge est certainement due au fait que la fenêtre du mur nord, dans laquelle a été pratiquée un oculus, est bouchée par le positionnement de l'autel de la chapelle de la Vierge aménagé certainement à cette époque ou un peu après la reconstruction de la nef. Les peintures du décor de la chapelle de la Vierge pourrait dater de la même époque. Nous n'avons pas de date de construction de cet oculus mais peut-être a-t-il été pratiquée au moment des travaux de la nef ?



Figure 23 Fenêtre mur ouest de la chapelle de la Vierge



Figure 24 Mur nord de la chapelle de la Vierge

À l'extérieur de l'église il faut reprendre les enduits tandis qu'on opère des raccords en plâtre à l'intérieur. Les enduits intérieurs et extérieurs sont en ciment romain sur toute la surface du pignon ouest de l'église exposé à la pluie. Les travaux s'élèvent à la somme de 1000 francs.

Le 4 mai 1862, un autre mémoire de travaux de Denis Viennot entrepreneur à Sombornon, cite des réparations pour 1133 francs prévues en 1861.

1866 - Agrandissement de la sacristie du chevet

En août 1865, la municipalité estime que la toiture est en ruine, le couvert en tuiles creuses pourries ne peut plus abriter le mobilier, le couvert ayant peu de pente les eaux pluviales ont fini par s'infiltrer. La sacristie est trop étroite. Il y a moyen de l'agrandir en prolongeant le mur de la façade de trois mètres.

Dans une autre délibération, on explique qu'une pente plus grande ne peut être donnée à la couverture en raison d'une fenêtre de l'église qui se trouve masquée par son élévation. Le 8 mars 1866, un procès-verbal adjudique les travaux à Sébastien Javelle pour 591,08 francs.

Mais c'est un devis de Petitguillaume du 26 août 1865 autorisé par la préfecture le 24 février 1866 qui énonce les travaux. Il souligne le besoin d'une sacristie plus grande pour la desserte de l'église. On doit établir un parquet, un plafond et une toiture en zinc sur tout le bâtiment et refaire les enduits intérieur et extérieur. Les mesures des maçonneries comprenant la croisée (vide calculé) sont les suivantes :

Longueur $2,75 \times 2,80 = 5.55$

Largeur 0.50

Hauteur 3,30

La maçonnerie est construite à bain de mortier avec des pierres de bonne qualité prise dans les carrières de Remilly. La pierre de taille est utilisée pour la fenêtre.

Le dallage est réalisé selon le devis en « en moellons de pierre dures de 12 cm d'épaisseur taillé à la boucharde fine entre ciselure et posé sur une forme de béton de 5 mm d'épaisseur en mortier de chaux et tuileaux pulvérisés ». La dépense s'élève à 609,33 francs. Un plan de la sacristie est joint au devis.

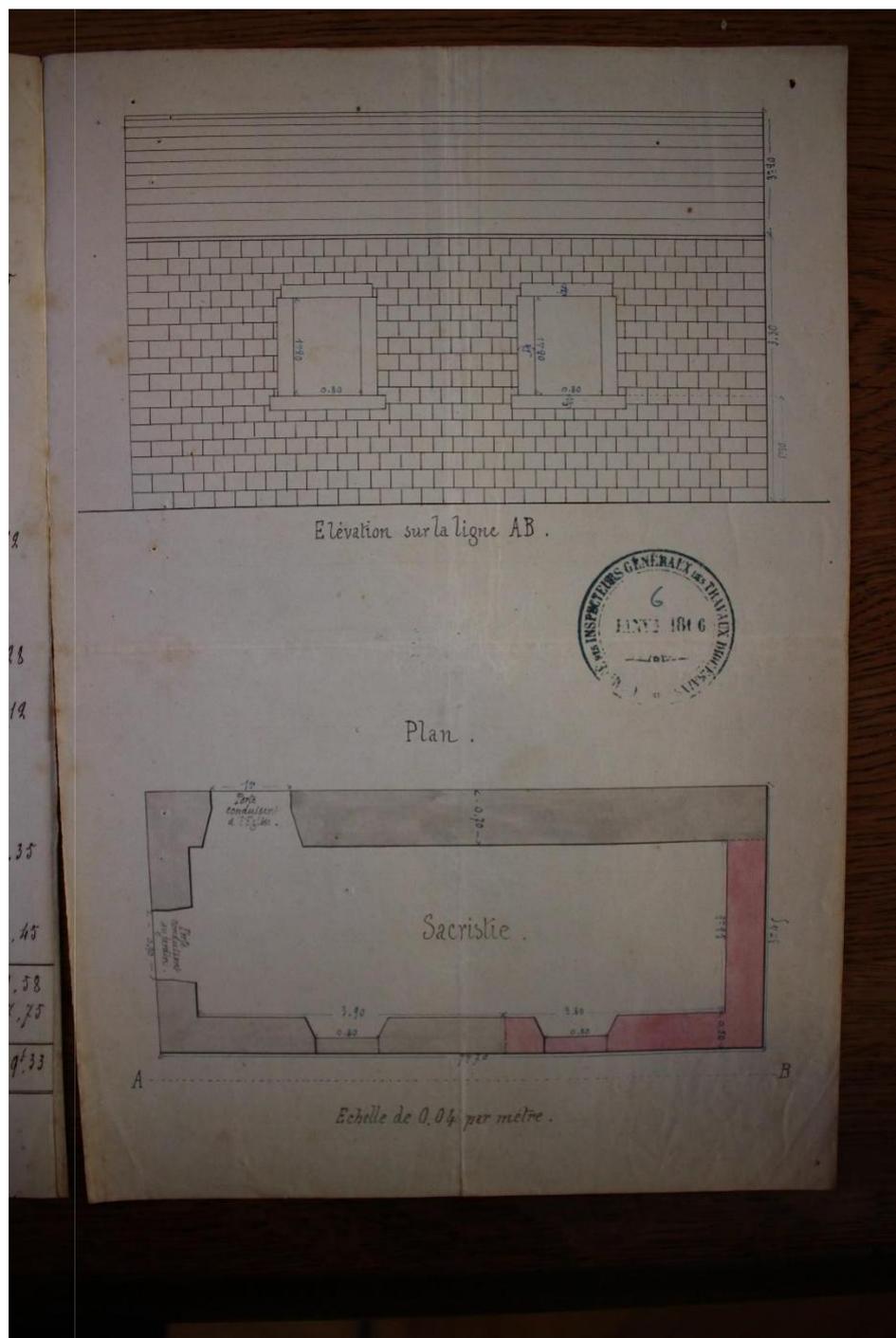


Figure 25 Plan de l'agrandissement de la sacristie en 1866- ADCO, 2 O 520-7

La sacristie est achevée le 1^{er} septembre 1866 pour 881,18 francs selon le procès-verbal de la réception des travaux.

Dans une lettre du 27 septembre 1865, le curé de Remilly se plaint au maire qu'un « fou » déjà accusé d'attentat à la pudeur a brisé 7 fenêtres et un châssis occasionnant 250 francs de frais.

Le 9 février 1866, un devis de 910 francs pour des réparations à la sacristie et aux croisées et vitraux de l'église est proposé.

De menus travaux sur les cloches interviennent en 1878. Le 13 juillet, les cloches sont refondues par les frères Farnier.²⁴ Le mémoire de travaux du 24 juin 1878 établit le prix de la prestation à 1712,70 francs. Le curé de l'église atteste du poids des cloches : la première à 652 kilos, la seconde à 451 kilos signé par le Curé Gigogne de Robécourt. Le 30 mai 1879, le préfet atteste de la remise en place des cloches faites en cuivre rouge à 78 % et 22 % d'airain.

Il faut attendre ensuite 1890 pour qu'un chantier d'envergure se mette en place.

En effet, la reconstruction d'une partie du clocher a cours entre 1891 et 1894.

La reconstruction de la partie supérieure du clocher 1891-1894

Ces travaux nous sont connus à la fois par les archives départementales et communales.²⁵

On réédifie la partie supérieure du clocher. À l'époque il est encore couvert en laves. On dépose donc la couverture de laves, la charpente, on démolit les maçonneries avant de tout reconstruire. Pour la reconstruction, on prévoit des murs en moellon incluant des baies à meneaux avec un parement de crépi intérieur. Leur couronnement comprend modillon et moulures de taille. Le jointoiment extérieur est au ciment passé au fer. La partie basse est conservée et enduite en mortier de ciment et de sable de Saône avec joints tirés au crochet.

On perce une porte pour accéder au clocher dans le mur de la nef, un second percement est établi avec des raccords à l'ancienne construction. La charpente est de chêne avec plate-forme basse, poinçon et enrayure haut et bas des arêtiers. Le chevronnage et les chevrons d'arêtiers sont en sapin. Les planchers haut et bas sont aussi en sapin. Le plancher bas est en lambourdes scellées, le haut comprend une trappe.

La couverture est en ardoise d'Angers sur voligeage de sapin avec des crochets en cuivre pour attaches. On prévoit une armature supérieure du clocher avec une croix, un coq et une boule. On doit également opérer des raccords sur les toitures de l'ancienne couverture.

Le devis est signé Laborey et contresigné du maire Derepas, le 30 décembre 1889, pour un montant total de 10277,30 francs. Un devis complémentaire signé le 25 mai 1891 par Laborey mentionne la découverte des laves des toitures de la nef principale de la Chapelle de la Vierge et de la chapelle des hommes. Il est donc certain qu'à une plus haute époque l'ensemble de l'édifice était couvert en laves. Laborey est l'architecte de la reconstruction. Ses plans sont présentés au cours d'un conseil municipal le 31 mai 1891.

²⁴ Archives municipales de Remilly, 2 M 1 /1.

²⁵ ADCO 2 O 520-17 et Archives municipales de Remilly 2 M 1 / 1 ; D 1 .

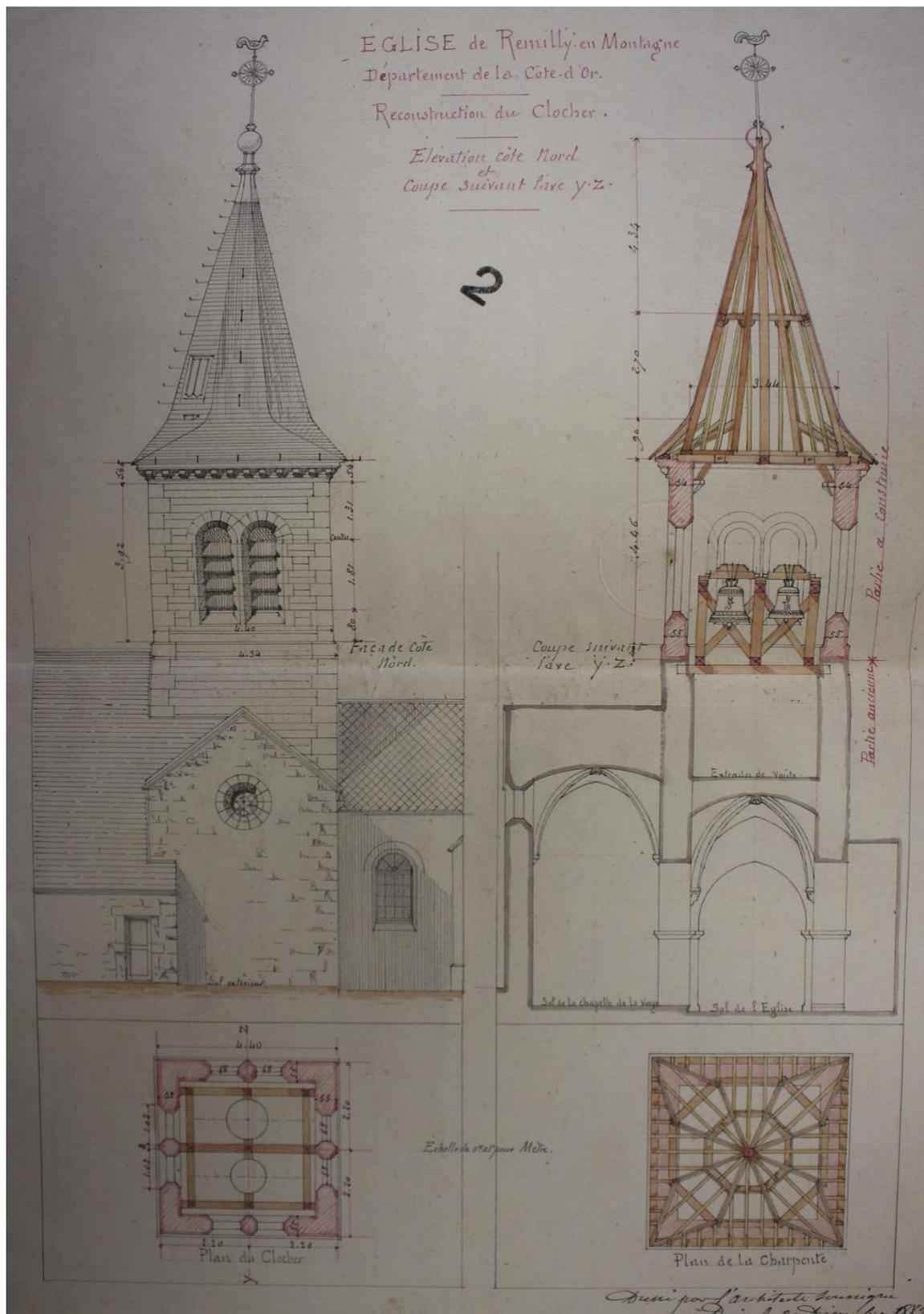


Figure 26 Reconstruction du clocher : Elévation côté Nord et coupe suivant y - z.

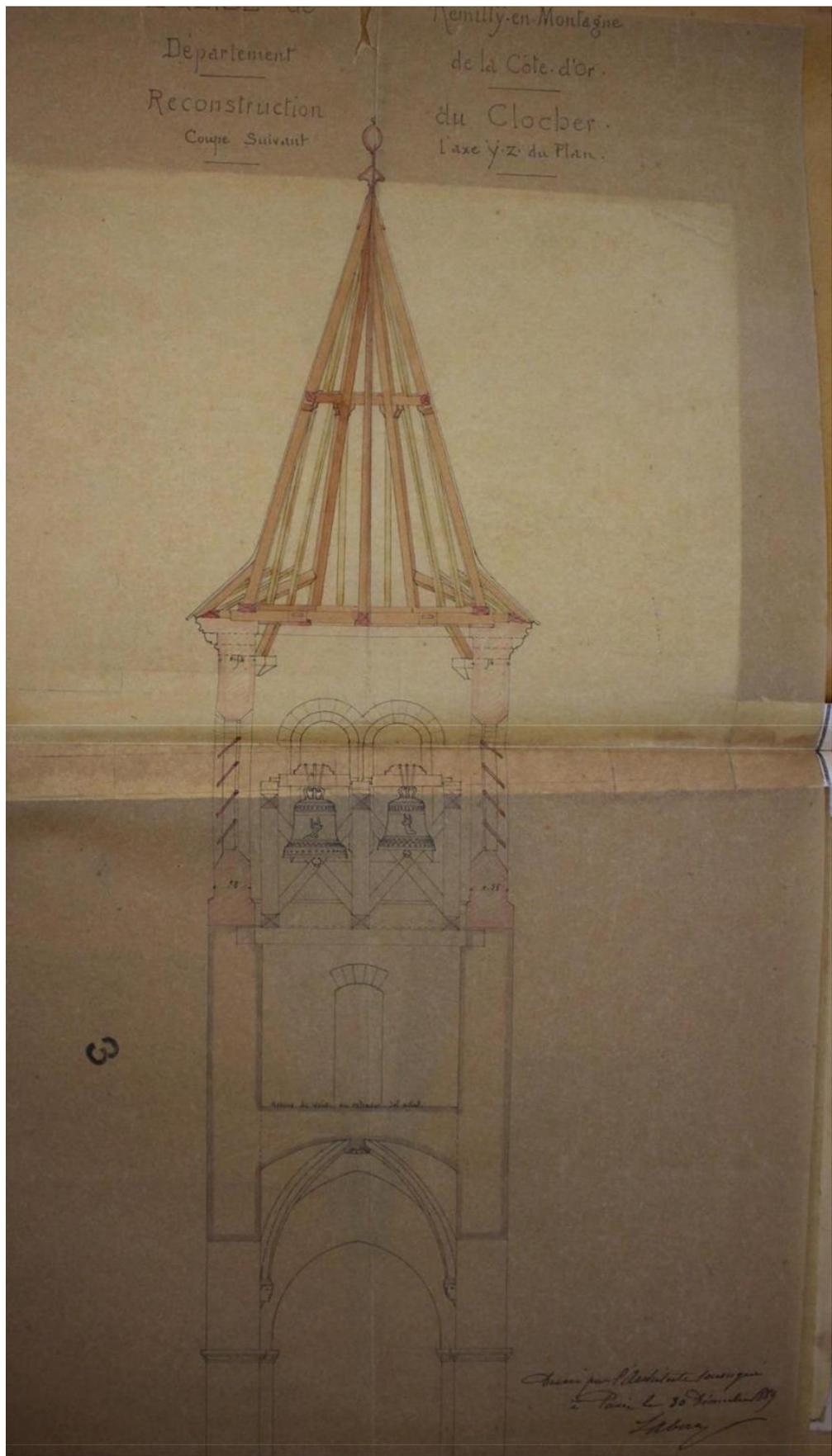


Figure 27 Plan de coupe y-z

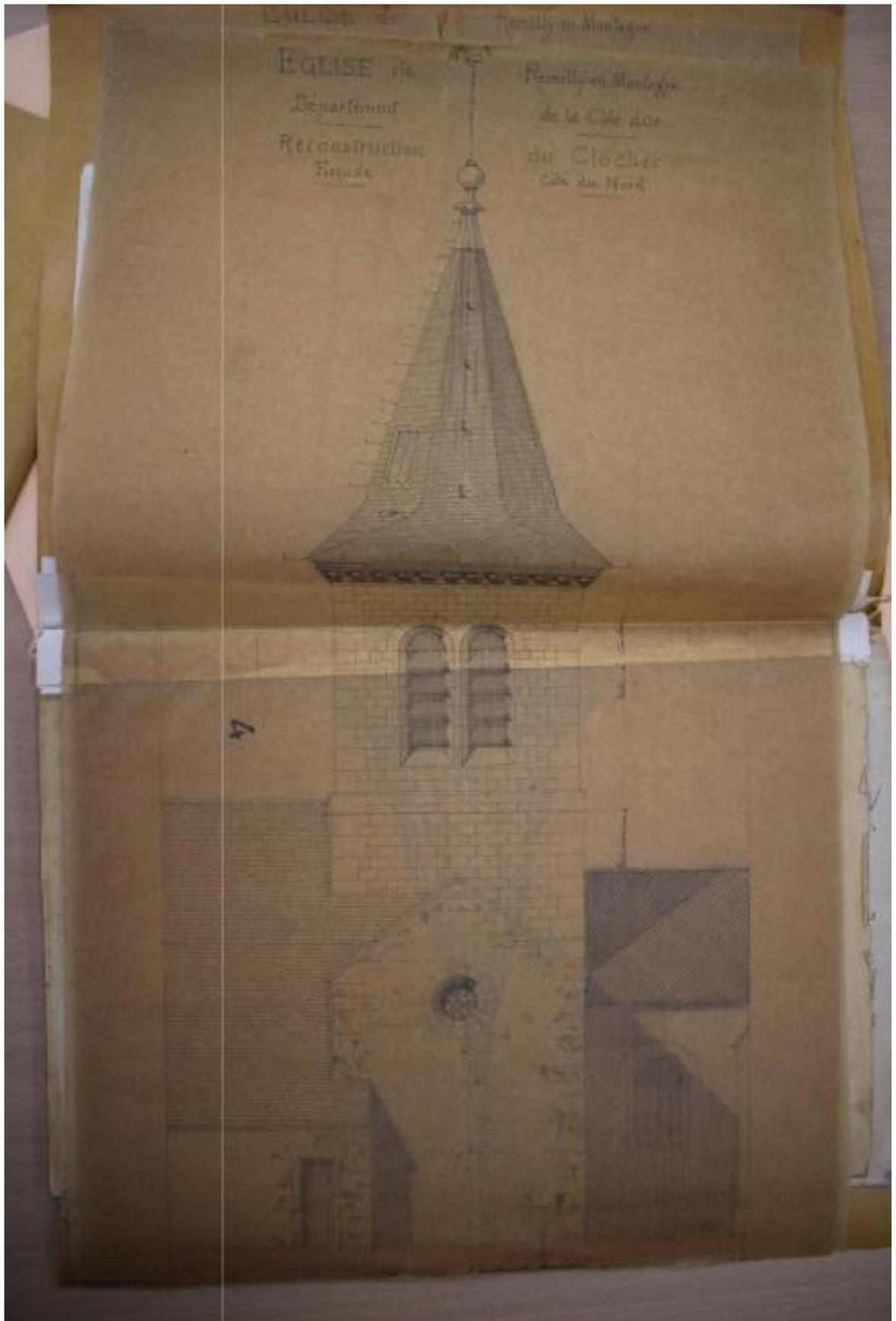


Figure 28 Façade Nord

Ces plans sont conservés dans les archives de la municipalité.

Le projet de Laborey est estimé coûteux ! Le préfet s'oppose au projet sur plusieurs points le 11 juillet 1890. « Il y a lieu d'inviter l'architecte à rendre le beffroi indépendant de la maçonnerie en le posant tout simplement sur la retraite ménagée à l'intérieur au lieu de l'encastrier dans les murs. De plus en raison de l'importance du déficit, il est nécessaire de supprimer la flèche et de la remplacer par une couverture basse, les modillons pourraient être également supprimés. »

Dans une lettre du 23 mars 1891, Léon Échalier s'adresse au maire ainsi : « Le clocher qu'il s'agit de réfectionner est d'une construction et d'une architecture des plus simples. Comment peut-il se faire que quelques mètres-cube de maçonnerie à refaire, une charpente ordinaire à consolider pour la suspension des cloches ainsi que la tuile ou la lave destinées à la couverture puissent atteindre 10 000 francs. Il y a dans cette évaluation, un parti pris de faire une dépense somptuaire au lieu de se borner au strict nécessaire ».

Les travaux sont adjugés le 25 juillet 1891 à Jean Baptiste et Denis Raveau pour 4878 francs et 79 centimes. La réception définitive a lieu le 15 octobre 1892.

Le procès-verbal précise qu'on a sécurisé les cloches par des étais car elles étaient en voie de s'écrouler en raison du mauvais état de la couverture. Pour la maçonnerie, on a utilisé des pierres du pays, on a limousiné la partie haute du clocher en moellons neufs et réemployés.

La limousinerie est l'art de mettre en œuvre divers sortes de pierres, quelle que soit la nature de la pierre et la région dans laquelle elle se trouve, mais il faut que ces moellons ou pierres d'appareil n'atteignent pas une certaine hauteur d'assise (environ 30 cm) et demeurent maniables par un homme seul, sans utilisation d'autres moyens mécaniques.²⁶

Il y a donc emploi de matériaux anciens. Les enduits extérieurs sont faits en mortier bâtard avec des joints au crochet. On a percé deux portes pour donner accès au clocher dans le mur de la nef dans les combles et dans le mur du clocher. La charpente est faite avec deux cours de plateforme ou sablières, 4 arêtiers, 2 moises composées de 2 madriers en chêne, 4 cours de pannes, 4 liens moisés et assemblés sur arêtier, 4 autres liens assemblés aux arêtiers et poinçons. Le poinçon est en chêne.

Dans la partie basse du comble, on utilise 24 cours de chevrons, et 20 autres en plus de 40 coyaux.

Dans la partie haute, il a été fait 20 cours de chevrons. L'assemblage de la charpente est faite avec boulons et plates-bandes en fer. La couverture est bien en ardoise d'Angers, modèle anglais, c'est-à-dire qu'il faut 2 clous pour les poser, avec des crochets en fer galvanisé apparents sur volige jointive posé en losange. Un égout de deux rangs de tuiles pour le bas est créé.

Finalement la flèche a bien été réalisée malgré l'opposition du préfet. La croix qui la surmonte est rallongée avec empâtement à fourchette posé à l'extrémité du faîtage. Enfin on a posé des abat-sons au clocher. Toutefois, la couverture en ardoise a été mal exécutée, on retient la somme de 60 francs sur la somme totale due aux entrepreneurs.

La reconstruction en ces années n'est pas la seule intervention marquante sur l'édifice, il faut ajouter les travaux de la chapelle sainte-Anne appelée « des hommes » et de la nef.

²⁶Source Wikipédia

1891 - La reconstruction de la chapelle et les travaux de la nef

Les travaux comprennent la limousinerie du pignon et des murs gouttereaux est et ouest, la démolition et l'étayage des murs et de la voûte, la reprise des contreforts et recouvrement, la pose d'une croisée trilobée. La voûte d'origine est entièrement refaite en briques creuses recouvertes d'enduit. À l'intérieur de la chapelle, les enduits sont en plâtre avec soubassement en ciment.

La charpente a été redressée entièrement tout en sauvegardant des matériaux anciens du chevonnage. De même, on a réutilisé également des vieux matériaux du contrefort de la chapelle des hommes et remis en état les fenêtres trilobées.

Ces travaux de la chapelle s'accompagnent de ceux de la nef dont on reprend la charpente (cours de panne et faîtage) comme pour les chapelles et de la Vierge et de sainte-Anne. Le choix d'une couverture partielle avec des tuiles date de cette époque des années 1890. On a arasé les murs du clocher pour poser les sablières basses de la nef.

Les enduits extérieurs de la nef ont été repris, et enfin on a aussi remplacé quelques tuiles sur celle-ci, et réparé les gouttières et les tuyaux de descente.

Une délibération du conseil municipal du 29 mars 1894 nous apprend que « par suite d'un accident imprévu une partie de la toiture étant touchée la dépense s'est avérée de 1394,69 ». Le décompte général des travaux en 1894 s'élève donc à 7404,42 francs signé Raveau.

L'église primitive est bien en grande partie reconstruite seul le chœur semble échapper à la fureur du temps. Il ne reste au vrai de l'édifice originelle que cette partie, toutes les autres ayant été profondément remaniées. De manière assez extraordinaire, il n'existe plus de mentions de travaux avant 1969. Donc entre 1894 et 1969, nous n'avons connaissance d'aucuns travaux.

Les travaux récents

C'est seulement le 28 mai 1969, qu'on répare l'horloge et la cloche pour la somme de 587,69 francs. L'horloge a donc été réalisée après 1894 mais avant 1969. En 1985, on électrifie les cloches.

Puis en 1982, une réfection partielle de la couverture de l'église est effectuée selon le devis de Pierre Borde. Il s'agit de la couverture en zinc de la sacristie et l'enlèvement des vieux bois pour la somme de 8278,99 francs.²⁷

En 1989, on refait les enduits et on remplace la porte principale de la façade ouest. Les menuisiers les frères Mouillon livrent une porte en chêne à deux battants et 12 panneaux pour la somme de 13283,20 francs.²⁸

De même en janvier 1991, on entreprend la réfection extérieure de l'église : ravalement du clocher, travaux de couverture et de zinguerie. On dépose des vieux zincs des deux côtés du toit du clocher, on relatte à neuf sur 70 ml de large et recouvre avec des tuiles violons.

²⁷Archives municipales de Remilly, 2 M 1/ 2.

²⁸Archives municipales de Remilly, 2 M 1/ 5.

Sur le versant avant du clocher, on démolit des solins en ciment, on échange des tuiles et met en place une bavette en zinc. Sur le versant arrière on pose des noues et des bavettes avec colerettes et solins. Côté façade on recouvre avec pose de chéneaux en zinc. En enfin on révisé l'ensemble de la couverture de tuiles violons.

Un troisième devis concerne le repiquage d'ardoises du clocher.

On sable et remplace quelques pierres de taille de la façade occidentale.

Le 14 novembre 1991 un mémoire de travaux est rédigé reprenant la réfection totale de l'église et de la sacristie pour les intérieurs.

Quelques travaux subsistent encore sur le clocher : tuiles faitières, quelques ardoises sur le clocher, rejointoiement du contrefort sud-est et de la tête de contrefort nord. On est intervenu de la manière la plus légère qu'il soit sur les fausses voûtes en plâtre sur lattis. On s'est occupé de l'étanchéité des vitraux par un cordon de mastic souple.

La voûte et les nervures sous la travée du clocher sont noircies à cause du poêle, on isole cette partie par du contreplaqué.

Au niveau du chœur, il faut sceller des pierres de la voûte du chœur situées au-dessus de la clé par précaution. On retouche un peu le décor peint, notamment le décor géométrique du mur du chevet.

Enfin la sacristie nécessite des travaux de plancher, un rebouchage localisé du plafond. Et enfin le mobilier faux-marbre doit être traité contre les insectes xylophages.

En 1997, l'horloge tombe en panne par suite d'un orage.

En 2001, des infiltrations d'eau dégradent des enduits sur la face ouest du clocher, on ravale deux faces du clocher. La noue dégradée occasionne des dégâts depuis quelques années.

En 2003, on doit lancer la rénovation du clocher par suite d'une fuite d'eau. On prévoit la réfection des enduits extérieur et intérieur, la dépose et repose du cadran, la couverture du clocher de l'église, la mise en place d'un paratonnerre. L'étude est réalisée par l'architecte Jean Crépey. La somme des travaux s'élève à 43545,43 euros. Une subvention à la dotation globale de l'équipement (DGE) de 60 % et une subvention du conseil régional de 10700 euros permettent de payer 80 % du montant total des travaux s'élevant à 43545,43 avec les frais de l'architecte.

En 2007, une étude pour remplacer les projecteurs de l'église est faite.

Entre 1985 et 2001, les cloches sont entretenues.³⁰

En 1994, un mur de soutènement de l'église est démoli puis reconstruit pour la somme de 30093,74 francs.³¹

En 1995, on installe le chauffage pour 21500 francs. Et depuis cette date, il n'y a pas eu d'autres travaux ou projet de restauration pour l'église de Remilly.

²⁹Archives municipales de Remilly, D 1 / 1 Registres des délibérations 06/05/1827 - 22/08/1852.

³⁰Archives municipales de Remilly, 2 M 1 / 3

³¹Archives municipales de Remilly, 2 M 1 / 6 : mémoire de travaux du 26 /10/ 1994.

L'édifice fondée au 13^e siècle a quasiment disparu sous les adjonctions, modifications et reconstructions nombreuses de parties entières.

Les voûtes en pierre d'origine de la chapelle des Fontette et les voûtes en pierre de l'ancienne nef laissent place à du plâtre. La couverture en laves qui recouvrait tout l'édifice a également disparu au profit de tuiles violons, plates, voire de zinc et d'ardoises. Le chœur semble malgré tout avoir été bien préservé mais il n'appartient pas à l'édifice du 13^e siècle mais à celui du début du 16^e siècle. Il n'est pas impossible de trouver trace de bois de charpente plus anciens dans les charpentes de la chapelle sainte-Anne et du chœur. Le clocher a également été modifié dans sa forme par l'apport d'une flèche qui n'existait pas auparavant.

On a rapporté à cet édifice les sacristies, une première à l'arrière du chœur entre 1740 et 1766 agrandie par la suite en 1866, puis celle à côté du cimetière en 1829. Auguste Sirodot, architecte parisien, a reconstruit entièrement la nef, terminée en 1848. En 1891-1894, c'est au tour du clocher dans sa partie haute qui est totalement reconstruit mais avec peut-être quelques moellons de l'édifice d'origine.

Notons également que la chapelle sainte-Anne reconstruite en grande partie en 1891, a perdu au cours des siècles non seulement son nom au profit de celui de « chapelle des Hommes », ses voûtes en pierre, mais aussi ses verrières qui à l'origine étaient ornées des armes de la famille de Fontette.

Le caveau en dessous devraient recéler les corps des deux fondateurs de la chapelle Jean de Fontette et Guillaume son fils.

Bibliographie

Ouvrages généraux

L'inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France – Commission Régionale de Bourgogne, Côte-d'Or, canton de Sombernon, p 332-335.

Alain Garrot, Histoire de Remilly-en-Montagne : canton de Sombernon, jusque vers 1900, 2003.

Bertrand Lanier, Remilly-en-Montagne, *Cahier du Mémontois* n° 15, 1985.

Archives départementales

C 672

E 855

E 856

1F254

G 10 G

4097

1H893

2 O 520-7

3 P 520-5, 1829

Q 797

5V392

8V28

8V67

4 V 6

Archives municipales de Remilly

1 D 1 / 1-6 Registres des délibérations. 1827 - 2010

1 : 06/05/1827 - 22/08/1852

2 : 28/09/1852 - 19/05/1872

3 : 19/05/1872 - 10/06/1913

4 : 24/08/1913 - 21/12/1989

5 : 30/01/1990 - 25/03/2005

6 : 19/05/2005 - 19/03/2010

1 D 2 / 1-3 Extraits de délibérations. 1925 - 2007

1 : 1925 - 1990

2 : 1991 - 2001

3 : 2002 – 2007

4 F 2 : Enquête sur les édifices culturels. 1981

2 M 1 / 1-7 Eglise. 1878 - 2001

1 : Acquisition de nouvelles cloches et refonte des anciennes (1878 - 1879)

Reconstruction du clocher (1889 - 1894)

2 : Réfection partielle de la toiture (1982 - 1983)

3 : Entretien des cloches (1985 - 2001)

4 : Réfection de l'installation électrique (1987 - 1988)

5 : Réfection extérieure (1989 - 1992)

6 : Réfection du mur de soutènement (1992 - 1994)

7 : Installation d'un chauffage électrique (1994)